

Esquisses d'une Europe nouvelle

L'européisme dans la Belgique
de l'entre-deux-guerres (1919-1939)

Geneviève Duchenne



Alors que ce n'est qu'à partir des années 1950 que le projet européen se traduit dans les institutions et dans les politiques, l'idée européenne suscite déjà, et ce, dès l'entre-deux-guerres, de multiples initiatives.

Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, souhaite apporter une contribution originale à la connaissance des courants européistes qui fleurirent dans la Belgique des années 1920 et 1930.

Fondé sur l'exploitation de sources multiples et inédites, il révèle la richesse insoupçonnée des projets et des mouvements engendrés dans le contexte de l'Europe de Versailles. Invitant à découvrir l'Europe telle que la conçurent la génération de la guerre et celle de la crise à travers leurs cadres mentaux, chronologiques et géographiques, cette étude met en lumière le rôle des cercles, des milieux ainsi que des moments-clés.

Elle place enfin l'accent sur les lieux, qui de Genève à Vienne et Paris, puis de Bruxelles à Berlin, incarnent l'européisme de l'époque.

Geneviève Duchenne est docteur en histoire de l'Université catholique de Louvain et diplômée en « Taal en Kultuur » de la Katholieke Universiteit Leuven. Chercheur qualifiée de l'UCL et professeure invitée aux Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, elle poursuit des recherches sur l'idée européenne aux XIX^e et XX^e siècles. À ce sujet, elle a publié en 2001 aux éditions P.I.E. Peter Lang *Visions et projets belges pour l'Europe. De la Belle Époque aux Traités de Rome (1900-1957)*. Par ailleurs, elle est l'auteur, seule ou en collaboration, d'une dizaine d'articles, dont les plus récents sont « Les nouvelles relèves en Belgique francophone (1926-1936). Une source pour l'européisme », in O. Dard & É. Deschamps (dir.), *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre. Racines, réseaux, projets et postérités*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang ; « Les ambitions et les stratégies européennes d'un petit État : le cas de la Belgique des années 1920 aux années 1950 », in B. Bruneteau & Y. Cassis (dir.), *L'Europe communautaire au défi de la hiérarchie*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang ; avec É. Deschamps, « Le Serment de Tamié (juillet 1933). Aux origines de l'utopie communautaire de Raymond De Becker », in *Textyles. Droit et littérature*, n° 31, à paraître en 2008, pp. 134-149.

ESQUISSES D'UNE EUROPE NOUVELLE
L'EUROPÉISME DANS LA BELGIQUE
DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1939)



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

EUROCLIO est un projet scientifique et éditorial, un réseau d'institutions de recherche et de chercheurs, un forum d'idées. EUROCLIO, en tant que projet éditorial, comprend deux versants : le premier versant concerne les études et documents, le second versant les instruments de travail. L'un et l'autre visent à rendre accessibles les résultats de la recherche, mais également à ouvrir des pistes en matière d'histoire de la construction/intégration/unification européenne.

La collection EUROCLIO répond à un double objectif : offrir des instruments de travail, de référence, à la recherche ; offrir une tribune à celle-ci en termes de publication des résultats. La collection comprend donc deux séries répondant à ces exigences : la série ÉTUDES ET DOCUMENTS et la série RÉFÉRENCES. Ces deux séries s'adressent aux bibliothèques générales et/ou des départements d'histoire des universités, aux enseignants et chercheurs, et dans certains cas, à des milieux professionnels bien spécifiques.

La série ÉTUDES ET DOCUMENTS comprend des monographies, des recueils d'articles, des actes de colloque et des recueils de textes commentés à destination de l'enseignement.

La série RÉFÉRENCES comprend des bibliographies, guides et autres instruments de travail, participant ainsi à la création d'une base de données constituant un « Répertoire permanent des sources et de la bibliographie relatives à la construction européenne ».

Sous la direction de

Éric BUSSIÈRE, Université de Paris-Sorbonne (France),
Michel DUMOULIN, Louvain-la-Neuve (Belgique),
& Antonio VARSORI, Università degli Studi di Padova (Italia)

ESQUISSES D'UNE EUROPE NOUVELLE
L'EUROPÉISME DANS LA BELGIQUE
DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1939)

Geneviève DUCHENNE

Euroclio n° 40

Bourse de valorisation de la recherche de l'Université catholique de Louvain et Chaire Jean Monnet d'Histoire de l'Europe contemporaine – Groupe d'études d'histoire de l'Europe contemporaine (GEHEC) de l'Université catholique de Louvain.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.
Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2008
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
pie@peterlang.com ; www.peterlang.com

ISSN 0944-2294 (L'édition de l'imprimé)
ISBN 978-90-5201-367-1
E-ISBN 978-3-0352-6105-9
D/2008/5678/59

Imprimé en Allemagne

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Bibliothek »
« Die Deutsche Bibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.ddb.de>.

Je t'aime, Europe.
Tu m'appelles
comme un ordre appelle.
Tu m'aspères
Comme le fétu qui flottait,
la creuse paix
des profondeurs l'aspire.

Charles Plisnier, *Périples*, Paris, Corrêa, 1935.

Table des matières

Table des abréviations	11
Introduction	15
CHAPITRE I. Jalons pour une histoire de l'européisme en Belgique (1919-1939)	31
I. Introduction : « Regarder dehors »	31
II. Cartographie de l'européisme en Belgique.....	34
III. La Belgique ou une certaine idée de l'Europe.....	49
IV. Ambitions et stratégies européennes d'un petit État.....	63
V. Conclusion.....	114
CHAPITRE II. Vers un nouvel ordre européen ? Les nouvelles relèves belges et l'idée d'Europe unie (1919-1936)	119
I. Introduction : Une École de la Paix à Bruxelles ? (janvier 1933)	119
II. Un Bloc latin ? Ou de l'importance d'unir la France, l'Italie et la Belgique dans les années 1920.....	123
III. Les « nouvelles relèves » dans la Belgique des années 1930. Une source pour l'européisme ?	147
IV. Conclusion.....	198
CHAPITRE III. Paneuropa. <i>Primus inter pares</i> ? (1926-1932)	203
I. Introduction : Paneuropa hier et aujourd'hui	203
II. La réception du message paneuropéen en Belgique (1924-1926).....	206
III. La formation de la section belge de l'UPE (février – décembre 1926).....	226
IV. Enthousiasme et dysfonctionnements : Les premiers pas de la section belge (automne 1926 – mars 1927).....	245
V. Un second congrès paneuropéen à Bruxelles ou les limites de Paneuropa en Belgique (octobre 1926 – août 1927).....	258
VI. Vie et Mort de la section belge (hiver 1928 – automne 1932)...	277
VII. Paneuropa : moteur d'une réflexion européenne en Belgique	288
VIII. Conclusion	299

CHAPITRE IV. Le Bloc d'Action européenne ou unifier les forces européistes (1931-1933)	303
I. Les débuts... et Le Rouge et le Noir	303
II. À propos de quelques figures du Bloc d'Action européenne	318
III. Le Manifeste du Bloc d'Action européenne.....	337
IV. Une propagande multiforme.....	339
V. La formation d'un Front Européen (1932-1933).....	361
VI. Conclusion.....	376
CHAPITRE V. L'Union Jeune Europe et la dérive de l'idée d'Europe unie (1932-1940)	383
I. L'Union Jeune Europe, le Salon Didier et les Éditions de la Toison d'Or : une « <i>terra cognita</i> »	383
II. Un projet suisse pour l'Europe (septembre 1930 – décembre 1934).....	386
III. De Genève à Bruxelles. Les conditions d'un transfert (décembre 1932 – janvier 1933).....	427
IV. Le bulletin <i>Jeune Europe</i> (janvier 1933 – juin 1936).....	438
V. Des conférences aux voyages : Les activités de Jeune Europe (janvier 1933 – juillet 1936).....	492
VI. Conclusion.....	524
CHAPITRE VI. L'Institut d'économie européenne ou la réorganisation économique de l'Europe (1932-1949)	531
I. D'un après-guerre à l'autre : Irénée Van der Ghinst et l'Institut d'économie européenne	531
II. Objectifs, organisation et méthode	535
III. À la recherche d'un milieu européen.....	548
IV. Premier Département : Travaux (1932-1939).....	571
V. Second Département : Les pays du Nord (1932-1939).....	612
VI. Contribution à l'organisation de l'Europe et de la Belgique (1939-1949)	616
VII. Conclusion.....	630
Conclusion générale	639
Annexes	663
Sources et bibliographie	671
Index	699

Table des abréviations

AAM	Archives de l'Auditorat militaire
ABCEI	Association belge de Coopération économique internationale
ABIT	Archives du Bureau international du travail
ACJB	Association catholique de la Jeunesse belge
AGR	Archives générales du Royaume
AIEV	Archives de l'Institut Émile Vandervelde
AIRES	Archives de l'Institut de Recherches économiques et sociales
AIUF	Archives de l'Institut universitaire de Florence
AMAEB	Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique
AMAEF	Archives du ministère des Affaires étrangères de France
AML	Archives et Musée de la Littérature
AOE	Archives de l'Office des étrangers
APR	Archives du Palais royal
ARCA	Archives du monde catholique
ASDN	Archives de la Société des Nations
AUCL	Archives de l'Université catholique de Louvain
AULB	Archives de l'Université Libre de Bruxelles
BAE	Bloc d'Action européenne
BAC	Bureau d'Action centrale
BIT	Bureau international du Travail
CAED	Comité d'Action économique et douanière
CARE	Centre d'archives et de recherches européennes
CAUR	Comitati d'Azione per l'Universalità di Roma
CBED	Centre belge d'études et de documentation
CCI	Chambre de Commerce internationale
CDMAHM	Centre de documentation du musée royal de l'armée et d'histoire militaire
CEGES	Centre d'études et de documentation Guerre et sociétés contemporaines

CEI	Conférence économique internationale
CEJRM	Centre d'études Jacques et Raïssa Maritain
CEP	Comité économique paneuropéen
CEPAG	Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre
CEUE	Commission d'études pour l'Union européenne
CFAID	Comité franco-allemand d'information et de documentation
CGB	Conseil de Guerre de Bruxelles
CICI	Commission internationale de Coopération intellectuelle
CPJ	Centrale politique de Jeunesse
CPN	Comité de Politique nationale
CRAB	Centre de Recrutement de l'Armée belge
CRB	Commission for Relief in Belgium
DDP	Deutsche Demokratische Partei
DNVP	Deutsche-nationale Volkspartei
EUNE	États-Unis des Nations européennes
FPHS	Fondation Paul-Henri Spaak
GEHEC	Groupe d'études histoire de la construction européenne
HLF	Papiers Henri La Fontaine
IEE	Institut d'économie européenne
IIHS	International Institute for Social History
INR	Institut national de Radiodiffusion
IRES	Institut de Recherches économiques et sociales
KADOC	Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving
KBR	Bibliothèque royale Albert I ^{er}
LECE	Ligue européenne de Coopération économique
LEUE	Ligue pour les États-Unis d'Europe
MDM	Mundaneum
ME	Mouvement européen
MFE	Mouvement fédéraliste européen
MNB	Mouvement national belge
ONE	Office de la Nationalité européenne
POB	Parti ouvrier belge
PPH	Papiers Paul Hymans

PSB	Parti socialiste belge
PU	Paneuropäische Union
PUD	Paneuropäische Union Deutschland
PVDG	Papiers I. van der Ghinst
RGVA	Rossiiskii Gosudartvennyi Voennyi Arkhiv
SDN	Société des Nations
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
Sofina	Société financière de Transports et d'Entreprises industrielles
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschland
UBSDN	Union belge pour la Société des Nations
UCL	Université catholique de Louvain
UEDE	Union économique et douanière européenne
UDB	Union démocratique belge
UDE	Union douanière européenne
UEF	Union européenne des fédéralistes
UJE	Union Jeune Europe
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPE	Union paneuropéenne
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
USA	United States of America
UTMI	Union des travailleurs manuels et intellectuels
VNV	Vlaams Nationaal Verbond
VSE	Vereening ter boverdering van de oprichting der Vereenigde Staten van Europa

Introduction

En février 2006, la Belgique terminait le processus de ratification du traité constitutionnel, improprement baptisé « Constitution européenne », et ce, malgré l'échec des référendums français et néerlandais¹. À la même époque, le Premier ministre belge publiait, d'abord en néerlandais, puis en français, un livre-manifeste, sous le titre *Les États-Unis d'Europe*². Il sollicitait également les réactions de ses collègues du Conseil européen à propos des idées qu'il formulait en vue de contribuer à la relance d'un processus d'intégration européenne confronté à un état de crise manifeste. En ce sens, Guy Verhofstadt s'inscrit dans une lignée d'hommes politiques belges – parmi lesquels Paul-Henri Spaak, Paul van Zeeland, Jean Rey, Léo Tindemans, Henri Simonet, Jean-Luc Dehaene – qui, depuis les années 1950, ont travaillé à l'édification de l'Europe communautaire. Si, au fil des ans, la Belgique a acquis la réputation d'être l'un des « bons élèves de l'Europe », son rôle, dans la construction de celle-ci, remonte bien avant cette période récente où l'Europe est devenue une réalité institutionnelle.

« Terre d'entre-deux », « carrefour de l'Europe », « milieu de l'Occident », « la Belgique », écrit Michel Dumoulin, « a entretenu un rapport fort à l'Europe pour la bonne et simple raison que, depuis son indépendance, elle a dû y faire sa place »³. Dans un article pionnier, intitulé « Les 'Europe' de quelques Belges au XX^e siècle »⁴, le même auteur dévoilait

¹ Le projet de loi de ratification du « traité établissant une Constitution pour l'Europe » a été approuvé par le Sénat le 28 avril 2005 (54 « oui », 9 « non », 1 abstention) et par la Chambre des Représentants le 19 mai 2005 (118 « oui », 18 « non » et 1 abstention). Les articles 167 et 168 de la Constitution belge stipulant que les entités fédérées sont également parties prenantes dans la ratification des traités et accords internationaux ayant des répercussions sur leurs compétences, les Parlements de la Région de Bruxelles-capitale (le 17 juin 2005), de la Communauté germanophone de Belgique (le 20 juin 2005), de la Région wallonne (le 29 juin 2005), de la Communauté française de Belgique (le 19 juillet 2005) et de la Communauté flamande (le 8 février 2006) ont eux aussi adopté la « Constitution européenne ».

² G. Verhofstadt, *De Verenigde Saten van Europa*, Anvers, Houtekiet, 2005 ; *Les États-Unis d'Europe*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.

³ M. Dumoulin, « La Belgique dans la construction européenne. Un essai de bilan historiographique », in M. Dumoulin, G. Duchenne, A. Van Laer (dir.), *La Belgique, les petits États et la construction européenne, Actes du colloque de clôture de la VII^e Chaire Glaverbel d'études européennes 2001-2002 (Louvain-la-Neuve, les 24, 25 et 26 avril 2002)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2003, p. 16 (Actes de la Chaire Glaverbel d'études européennes, n° 3).

⁴ M. Dumoulin, « Les 'Europe' de quelques Belges au XX^e siècle », in R. Girault (dir.), G. Bossuat (coll.), *Les Europe des Européens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, pp. 97-111.

aussi la richesse d'un débat européen qui, après 1918, gagne en intensité⁵. Bien que l'idée d'Europe unie transcende l'histoire⁶, la Grande Guerre pose, en effet, la question de l'unification européenne en des termes relativement inédits⁷. En faisant vaciller les fondements du vieux continent, la conflagration de 1914-1918 a, d'une part, propagé l'idée du déclin européen⁸ mais, d'autre part, fait naître « une conscience européenne ». « La conscience de la nécessité de *faire* l'Europe », écrit Robert Frank, « de la nécessité *vitale* de la construction européenne »⁹.

Il y a près de trente ans déjà que Jean-Luc Chabot a relevé, dans *L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*¹⁰, l'intérêt historique de la période en tant que matrice pour le projet européen tel qu'il s'est construit après la Seconde Guerre mondiale. En s'attachant à recenser les diverses actions, individuelles et collectives, en faveur d'une union européenne, le politologue français a recadré l'idée européenne dans le contexte politique et intellectuel des années 1920 et 1930. Il a, par ailleurs, mis en exergue la nature de l'idée d'Europe unie qui, en tant qu'« idéologie » ou « simple idée politique », vise à s'accomplir dans une réalisation institutionnelle¹¹. La publication, en 2005, de cette thèse de doctorat en sciences

⁵ Cf. M. Spiering, M. Wintle (ed.), *Ideas of Europe since 1914. The legacy of the first World War*, Basingstoke, Palgrave – MacMillan, 2002.

⁶ Outre la synthèse d'É. Bussièrre, M. Dumoulin, G. Trausch (dir.), *Europa. L'idée et l'identité européenne, de l'Antiquité à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2001, voir : D. de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe. La conscience européenne à travers les siècles d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot, 1961 ; A. Albonetti, *Préhistoire des États-Unis d'Europe*, Paris, Sirey, 1963 ; B. Voyenne, *Histoire de l'idée européenne (1918-1965)*, Paris, Payot, 1965 ; J.-B. Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965.

⁷ É. Bussièrre, « Le foisonnement de l'entre-deux-guerres », in *Europa, op. cit.*, pp. 219-224.

⁸ À propos du déclin de l'Europe et des discours européistes qui s'ensuivent, voir entre autres : É. Du Réau, *L'idée d'Europe au XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 1996, pp. 72-78 et Y. Muet, *Les géographes et l'Europe. L'idée européenne dans la pensée géopolitique française de 1919 à 1939*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève (Euroypa études I-1996) ; J. Nurdin, *Le rêve européen des penseurs allemands (1700-1950)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2003 (Histoire et civilisations).

⁹ R. Frank, « Introduction », in R. Frank (dir.), *Les identités européennes au XX^e siècle. Diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 9. Voir également : A. Fleury, R. Frank (dir.), *Le rôle des guerres dans la mémoire des Européens. Leur effet sur la conscience d'être européen*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 1997 (Euroclio, n° 8).

¹⁰ J.-L. Chabot, « L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939 », Thèse de doctorat en sciences politiques, Université des Sciences sociales de Grenoble, 1978. Cette thèse a fait l'objet d'une publication récente sans que la teneur en soit changée : *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2005 (Libre Cours).

¹¹ *Ibid.*, p. 291.

politiques prouve que cette étude reste une référence dans le domaine. En dépit des éclairages ponctuellement apportés par des recherches plus récentes – et dont Chabot n’a volontairement pas tenu compte –, ce courant polymorphe reste encore largement méconnu, notamment dans les dimensions qu’il a pu revêtir au sein des entités nationales, voire régionales. Bien que, depuis les années 1990, des travaux aient exploré la période d’entre-deux-guerres en tant que creuset pour les réalisations européennes de l’après 1945¹², le cas belge est loin d’avoir livré tous ses secrets¹³. C’est pourquoi, nous souhaitons, avec cette étude, prolonger la réflexion amorcée par Jean-Luc Chabot, d’une part, en recadrant le courant européiste dans sa spécificité belge, d’autre part, en recensant les projets et mouvements porteurs d’un message européen. *In fine*, il s’agira d’esquisser les contours de ces milieux favorables à l’idée d’Europe unie.

Avant de retracer la démarche historique qui fut la nôtre, il est utile de préciser quelques points. Il existe d’évidence plusieurs horizons de sens lorsqu’on étudie une idée qui, entrée dès 1951 dans une phase de réalisation concrète, continue à évoluer¹⁴. Dès lors, pour éviter le danger téléologique, nous distinguerons l’européisme de l’idée d’Europe unie : l’européisme, désignant la volonté d’unifier institutionnellement l’Europe, implique une action militante ; l’idée d’Europe unie recouvre, quant à elle, le sentiment d’appartenance à une communauté de civilisation qui, pour se forger, a nécessité une longue période de maturation. C’est sans doute, après Stefan Zweig¹⁵, l’écrivain belge Louis Dumont-Wilden qui a le mieux cerné cette seconde notion : « Obscure conscience d’une lointaine parenté d’origine », écrit-il à la veille de la Grande Guerre dans *L’Esprit européen*, « d’une certaine communauté de civilisation [...] notion plus ou moins précise de certains intérêts parallèles, il y a de tout cela dans le sentiment que nous avons de l’Europe »¹⁶. Comme le sujet que nous nous proposons d’investiguer se situe aux confins de l’histoire politique et de l’histoire des mentalités¹⁷, nous tiendrons compte de cette remarque de Jean-François Sirinelli à propos du pacifisme dans la France de l’entre-deux-guerres :

¹² M. Gehler, « From Paneuropa to the Single Currency : Recent Studies on the History of European Integration », in *Contemporary European History*, vol. 12, part 2, May 2006, pp. 273-289.

¹³ M. Dumoulin, « La Belgique dans la construction européenne. Un essai de bilan historiographique », *op. cit.*, pp. 16-21.

¹⁴ B. Bruneteau, *Histoire de l’idée européenne au premier XX^e siècle à travers les textes*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 5-14 (Collection U).

¹⁵ S. Zweig, *Monde d’hier. Souvenirs d’un Européen*, Paris, Albin Michel, 1948.

¹⁶ L. Dumont-Wilden, *L’Esprit européen. Essais*, Paris, Sirey, 1914, p. 37.

¹⁷ Pour une mise au point épistémologique et méthodologique, cf. L. van Ypersele, Ph. Raxhon, « De l’histoire des mentalités à l’histoire culturelle », in L. van Ypersele (dir.), *Questions d’histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*, Paris, PUF, 2006, pp. 11-30 (Quadrige).

À première vue, il pourrait paraître dérisoire, en tout cas paradoxal, de prêter grande attention à un pacifisme qui se développa... entre deux guerres. L'intitulé même de cette contribution semble sonner comme une sorte de constat d'échec historique. À une remarque près, et qui doit être rappelée tant sa banalité la fait trop souvent oublier : le pacifisme est un fait d'opinion, qui n'a pas forcément prise sur l'événement. D'incantation plus que d'action, il relève autant de l'histoire des cultures politiques que de celle des pratiques et doit donc être analysé à cette aune.¹⁸

À l'instar du pacifisme¹⁹, dont il s'abreuve, l'européisme doit bien être analysé de la sorte. N'ayant pas encore investi le champ politique, il est aussi « un fait d'opinion » qui ne parvient pas à s'imposer. Se pencher sur les aspects qu'il a pu revêtir dans l'entre-deux-guerres revient, dès lors, à écrire l'histoire d'une réflexion, voire d'une maturation, qui occupe alors différents cercles de sociabilité européens, et en l'espèce, de déterminer leurs relais en Belgique.

Ceci étant, ces cercles se situant à la frontière de l'espace public et de l'espace privé, et c'est bien là que réside leur spécificité²⁰, la question des sources se pose inexorablement. « Pour les aborder », remarque Michel Trebitsch, « il est significatif qu'il faille rechercher des sources de l'ordre du 'commerce des esprits', sources orales, témoignages personnels, littérature intime, journaux et autobiographies [...] et plus encore les correspondances »²¹. Si ces différentes productions ont bien été utilisées pour entreprendre une lecture de l'européisme belge, insistons ici sur le fait que les correspondances ont constitué l'une des principales ressources documentaires. Officielles ou privées, elles se situent également « à la charnière de la sphère publique et de la sphère privée, à la charnière de l'homme et de l'œuvre »²². Aussi livrent-elles de fabuleuses informations tant sur les événements et le contexte ambiant que sur la psychologie des épistolaires. Deux exemples illustrent parfaitement cette richesse. En mars 1936, le directeur de l'Office de la Nationalité européenne, William Sodeur, dresse pour un correspondant français, un bilan très négatif de la propagande menée autour d'une carte d'identité européenne. Mais ce n'est pas tant là que réside l'intérêt du document. L'atmosphère euro-

¹⁸ J.-F. Sirinelli, « La France de l'entre-deux-guerres : un *trend* pacifiste ? », in M. Vaïsse (dir.), *Le Pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 45-50.

¹⁹ Y. Santamaria a souligné « l'extraordinaire plasticité de l'idée de paix ». Cf. *Le pacifisme. Une passion française*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 8 (Histoire au présent).

²⁰ M. Trebitsch, « L'Europe des esprits : les intellectuels et l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres », in M. Brunet M., P. Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel*, s.l., L'Harmattan – Les Presses de l'Université de Laval, 2000, p. 126.

²¹ *Ibid.*

²² M. Trebitsch, « Devons-nous définir l'intellectuel ? », in *L'inscription sociale de l'intellectuel*, *op. cit.*, p. 35.

péenne y est dépeinte avec tant de réalisme qu'y pointe aussi le découragement :

Si l'Union européenne doit se faire, elle se fera sous la pression d'impérieuses nécessités. On ne pourra la créer artificiellement. Il y a trop de choses dont il faut tenir compte, trop d'éléments divers que les « pionniers européens » ont négligés dans leur plan constructif. Je vous dis franchement que pour ce qui me concerne, je ne vois pas très bien à quoi on pourrait aboutir en faisant entendre la voix d'un « Office de la Nationalité européenne ». Je ne crois plus aux partis, je ne crois plus à la nécessité de toutes ces petites Sociétés, Associations poursuivant des buts à courte vue et se tirant dans les jambes les uns les autres.²³

De même, les rapports diplomatiques et les notes qui les accompagnent révèlent, au-delà du factuel, des partis pris. Aussi le diplomate namurois Joseph Mélot – chef au département des Affaires étrangères de la section de la SDN de 1920 à 1935, il a laissé par ailleurs de précieux « Souvenirs politiques » et « Notes au jour le jour »²⁴ –, se montre très sceptique envers l'idée d'une fédération européenne. Dès lors, les archives diplomatiques permettent d'appréhender les événements, mais aussi la perception que les acteurs ont de ces événements. Aussi, lorsque les *leaders* des grandes formations européistes²⁵ – le comte Richard Coudenhove-Kalergi pour Paneuropa, le danois Heerfordt pour les États-Unis des Nations européennes, les français Émile Borel, Yves Le Trocquer et Lucien Coquet pour la Coopération européenne et l'Union douanière européenne – recherchent l'adhésion du département des Affaires étrangères, il est permis de tirer plusieurs enseignements. Premièrement, c'est bien dans la foulée des accords de Locarno que l'euro-péisme apparaît sur la scène diplomatique belge. En effet, en septembre 1926, suite aux sollicitations répétées de Coudenhove-Kalergi, le département ouvre un dossier intitulé « États-Unis d'Europe »²⁶. Deuxièmement, si l'enthousiasme est palpable sous la plume d'un Raymond Le Ghait qui a assisté, en tant qu'ambassadeur de Belgique en Autriche au premier congrès paneuropéen de Vienne d'octobre 1926, il est rapidement contrebalancé par la réserve de son ministre de tutelle, le socialiste Émile Vandervelde. Troisièmement, le dépouillement du dossier « États-Unis d'Europe » a révélé un paysage européiste présentant des similitudes avec

²³ ASDN, R 3591 bis/50 « ONE » : Soder à Lanoux, Genève, 27 mars 1936.

²⁴ Papiers J. Mélot (Copies) : « Témoignage. Souvenirs politiques d'un demi-siècle » (Mémoires dactylographiés), 341 p. – « Notes au jour le jour (1920-1940) ».

²⁵ Du moins celles répertoriées comme telles, notamment par É. Du Réau, *L'idée d'Europe au XX^e siècle*, op. cit., pp. 72-78.

²⁶ En septembre 1926, le département des Affaires étrangères de Belgique inaugure un nouveau dossier intitulé « États-Unis d'Europe ». Il comporte trois dossiers couvrant une période allant de 1926 à 1944. Cf. AMAEB, Dossiers 11440 I et II « États-Unis d'Europe » (1926-1939) ; et Dossier spécial n° 11775 « Unification de l'Europe » (1940-1944).

celui dépeint par Jean-Luc Chabot. Une seconde investigation menée conjointement dans les archives de deux personnalités phares de la Belgique d'entre-deux-guerres – il s'agit du journaliste et écrivain Pierre Daye qui a laissé de précieux mémoires inédits²⁷ et du sénateur socialiste, « apôtre du pacifisme »²⁸ Henri La Fontaine²⁹ – a confirmé la prégnance d'un courant européiste. Enfin, il existe aussi un certain décalage entre le militantisme européiste tel qu'il se présente en France – et que Chabot tend, sans doute un peu abusivement, à étendre à toute l'Europe – et la réalité belge.

L'existence de mouvements européistes proprement belges tels le Bloc d'Action européenne, l'Union Jeune Europe ou l'Institut d'économie européenne invite, en effet, à réfléchir sur l'essence même du militantisme européen. Volontairement élitistes, de l'aveu même de leurs promoteurs, les grandes associations ont surtout recherché une reconnaissance auprès des hommes politiques, des parlementaires, des hommes d'affaires, des écrivains et des journalistes, sans toujours générer un authentique engagement militant. La faible pénétration des mouvements-phares en Belgique pose, en effet, la question de l'audience que ces cercles ont pu obtenir tant des élites politiques, économiques et intellectuelles que de l'opinion publique.

Ne faut-il dès lors pas distinguer l'association à laquelle une personnalité en vue prête son nom, autant pour se faire valoir que pour faire valoir la cause défendue – l'unité de l'Europe –, de l'association véritablement opérante sur le terrain de la propagande ? Il est vrai que pour discerner cette formation, il existe plusieurs éléments objectifs, telle la capacité et la volonté d'agir de la structure dirigeante, la pratique d'un recrutement ciblé et renouvelé, la disponibilité de fonds pour répandre les idées par la publication de tracts, journaux, brochures, pamphlets, pour organiser des conférences ou tout autre événement susceptible de trouver un écho dans la presse... Une telle association n'est-elle pas mieux armée pour délivrer un message européen ?

Ces questions guidant nos premières recherches, il est apparu ensuite que le mouvement Paneuropa du comte Richard Coudenhove-Kalergi né à Vienne en 1923 bénéficiait bien d'une audience inégalée par ses rivales. De plus, cette formation était citée, dans divers articles et ouvrages politiques et littéraires, comme la référence en matière d'européisme en

²⁷ Les « Mémoires » inédits de Pierre Daye sont conservés aux Archives et Musée de la Littérature (AML) et au CEGES.

²⁸ Cf. S. Lecocq, D. Lefebvre, « Henri La Fontaine, messenger de la Paix », in J.-F. Füeg, S. Lecocq (dir.), *Le Pacifisme est-il une valeur universelle ? Actes du colloque des 25 et 26 novembre 1999*, Mons, Éditions du Mundaneum, 2001, pp. 111-115.

²⁹ Les papiers d'H. La Fontaine, conservés au Mundaneum (désormais MDM) à Mons, comportent un dossier (HLF 089) spécifiquement consacré aux « Projets d'Union européenne » de l'entre-deux-guerres.

Belgique. Cette position dominante – palpable dans les archives du ministère des Affaires étrangères – semblait avoir généré, en Belgique, un véritable militantisme européen devant lequel le danois C. F. Heerfordt, promoteur des États-Unis des Nations européennes, devait d'ailleurs s'incliner.

Il devenait donc impératif de consulter les archives de l'Union paneuropéenne (UPE). Ces archives, contrairement à ce que rapporte l'historienne belge Liane Ranieri, n'ont pas été « détruites »³⁰, mais subirent les aléas de la politique européenne des années 1930 et 1940. Leur histoire est en soi passionnante et mérite que l'on s'y attarde un moment³¹. En mars 1938, alors que l'Allemagne nazie annexe l'Autriche, les archives du mouvement qui est installé depuis 1924 dans une aile de l'ancien palais impérial de Vienne sont saisies par la police du *Reich* et emmenées à Berlin. En septembre 1945, l'armée soviétique transfère ce fonds à Moscou et l'entrepose, en guise de trophée de guerre, dans un immeuble construit dans la banlieue Nord-Ouest de la capitale par des prisonniers de guerre allemands. Les archives du mouvement sont aujourd'hui encore conservées à Moscou – d'abord déposées auprès des Archives spéciales (*Osobyi arkhiv*), elles dépendent maintenant des Archives militaires russes (*Rossiiskii gosudartvennyi voennyi arkhiv* – RGVA) – et comportent en réalité deux fonds distincts. Le premier, intitulé « Paneuropäische Union – PU » (1928-1938), porte la cote 554. Il comprend les archives viennoises, notamment la vaste correspondance échangée entre le Bureau central du mouvement et les diverses sections nationales. Le second fonds concerne plus spécifiquement les archives de la « Paneuropa-Deutschland – PUD » (1925-1934) – association créée à Berlin comme comité national allemand de Paneuropa. Ce fonds, qui porte la cote 771, comprend près de 300 dossiers, essentiellement de la correspondance entre l'association et le bureau central de Vienne, ainsi que des dossiers sur les activités des sections locales à travers l'Allemagne et la correspondance avec d'autres comités nationaux. L'association, suspendue dès 1933 par la police du *Reich*, est dissoute en août

³⁰ L. Ranieri, *Dannie Heineman. Un destin singulier (1872-1962)*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 335 : « Lorsqu'en 1938, Hitler annexe l'Autriche, l'Union paneuropéenne est interdite, son quartier général de la Hofburg est réquisitionné, ses archives sont détruites ».

³¹ Pour l'histoire des archives de l'Union paneuropéenne (UPE), cf. Fondation Archives Européennes, *Paneuropa (1923) et le mouvement paneuropéen. Guide de recherche*, Genève, 1994, pp. 5-6 ; M. Pons, « Les archives d'un grand Européen R. Coudenhove-Kalergi », in *Cadmos*, été 1985, n° 30 ; S. E. Gollmann, *Beuaktenaus Österreich. Der Österreich im russischen Sonderarchiv Moskau*, Graz – Vienne, Selbstverlag des Ludwig Boltzmann-Instituts für Kriegsfolgen-Forschung, 1996, pp. 94-97 (Veröffentlichungen des Ludwig Boltzmann-Instituts für Kriegsfolgen-Forschung, Bd. 2).

1934, ses biens liquidés et sa documentation confisquée³². En 1945, les archives de Paneuropa-Deutschland, emportées par l'Armée rouge, rejoignent à Moscou celles du siège central.

Dès 1989, grâce au nouvel état d'esprit prévalant en Russie, la Fondation Archives européennes (aujourd'hui le Centre d'archives et de recherches européennes – CARE) de l'Institut européen de l'Université de Genève a pu obtenir un nombre important de photocopies (essentiellement du fonds 554 – fonds IP5)³³. Cependant, une mission dans les archives du CARE, en avril 2003, nous a convaincue de la pertinence de nous rendre à Moscou, de nombreuses questions relatives à la section belge restant en suspens. Aucun instrument de travail ne permet de déterminer clairement la masse documentaire à consulter dans les RGVA. En effet, seul le guide de recherche établi par la Fondation archives européennes précise que, s'il existe huit inventaires commandant les deux fonds – un pour le fonds 771 et sept pour le fonds 554 –, ils ne sont consultables que sur place³⁴. La totalité du fonds 771 porte sur 300 unités archivistiques et celle du fonds 554 sur 1472 unités archivistiques – une unité se présentant comme un dossier ou une liasse de grand format (*papka*) qui comporte des quantités fort inégales de documentation oscillant entre une dizaine et plusieurs centaines de folios. La consultation des huit inventaires a permis d'établir que 67 dossiers concernaient la section belge de l'Union paneuropéenne³⁵.

L'examen approfondi de ces divers documents a révélé l'existence d'une correspondance extrêmement riche et variée entre la section belge et la Centrale de Vienne, d'une part, et les autres comités nationaux, d'autre part. Si, dès lors, nous pouvions retracer plus précisément l'histoire du mouvement en Belgique, les hypothèses élaborées à la suite de nos recherches précédentes ont été confirmées. Alors que le mouvement paneuropéen s'essouffle au tournant des années 1930, d'autres groupements reprennent le flambeau non sans toujours en référer à Paneuropa.

³² G. Höne, « Paneuropa-Union Deutschlands, 1926-1933 », in D. Fricke (dir.), *Lexikon zur Parteiengeschichte : die bürgerlichen und kleinbürgerlichen Parteien und Verbände in Deutschland, 1789-1945*, vol. 3, Leipzig, VEB Biographisches Institut, 1985, pp. 569-575.

³³ Notons que les Archives historiques des Communautés européennes de l'Institut universitaire européen de Florence possèdent, à l'instar du CARE, une série de photocopies provenant des archives paneuropéennes de Moscou. Ces photocopies forment le fonds « Pan/EU – International Paneuropean Union » et comportent 30 dossiers courant de 1923 à 1939. Cf. European University Institute. Historical Archives of the European Communities, *Inventory. Pan/EU – International Paneuropean Union*, Florence, novembre 2001.

³⁴ Rédigés en russe, les *opisy* (inventaires) ont été dressés entre 1949 et 1952 et en 1965 par les services des archives spéciales.

³⁵ Fonds 554 (PU) – Opis I : 12, 13, 22, 33, 43, 51 ; Opis IV : 153, 305, 346 ; Opis VII : 54, 71, 366, 367, 371, 387, 399 et 410. Fonds 771 (PUD) – Opis I : 132, 231 et 256.

Aussi, la consultation des archives moscovites a livré de précieuses informations sur l'activisme européen mené par d'autres groupements belges, tels que le Bloc d'Action européenne, l'Union belge pour la SDN, l'Union Jeune Europe ou encore l'Institut d'économie européenne. C'est ainsi qu'est apparue la colonne vertébrale de notre travail. Paneuropa, à travers sa section belge, ayant participé à cette prise de conscience européenne en Belgique, nous avons décidé de consacrer un chapitre à cette association qui peine cependant à trouver de véritables marques d'ancrage dans la société belge (Chapitre III). Si, aux tournants des années 1930, les engagements se fragmentent, et nous reviendrons sur les raisons de cet éparpillement, plusieurs associations prennent le relais, parmi lesquelles le Bloc d'Action européenne (1931-1933), l'Union Jeune Europe (1932-1940) et l'Institut d'économie européenne (1932-1949). Retracer l'histoire de ces groupements (Chapitres IV, V et VI) met ainsi en lumière, par-delà les moments de rupture, des lignes de force et de continuité d'une conscience européenne en action³⁶.

Toutefois, contrairement à l'Union paneuropéenne, ces mouvements, morts aujourd'hui, n'ont pas laissé d'archives. Dès lors comment retrouver la trace d'organismes privés, formés dans le but de propager l'idée d'Europe unie ? D'une part, en se focalisant sur les promoteurs de l'idée européenne ; d'autre part, en s'interrogeant sur la notion même de propagande – propagande qui prend, précisément, une nouvelle ampleur lors du premier conflit mondial³⁷. Mais qu'est-ce que la propagande ? « Elle consiste », répond Julien Freund, « en l'art de créer un courant d'idées ou de diriger l'opinion dans un sens déterminé, soit pour susciter une opinion publique à des fins partisans, soit pour provoquer des adhésions individuelles à une cause politique, soit pour neutraliser les opinions concurrentes. En général, elle vise ces trois objectifs à la fois »³⁸.

De fait, à l'instar des mouvements phares, ces formations ont recherché invariablement une reconnaissance auprès des instances officielles. En ce sens, la consultation des archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, du Quai d'Orsay à Paris, de la Société des Nations ou du Bureau international du Travail à Genève, a permis de cerner l'audience, voire le crédit, accordé à ces premières tentatives de sensibilisation à l'idée européenne.

³⁶ Le lecteur trouvera un schéma relatif au mouvement européen, tel qu'il se présente en Belgique entre 1926 et 1932, à la fin du Chapitre II « Vers un nouvel ordre européen ? (1919-1936) ».

³⁷ P. Chielsens, H. Decoodt, « Oorlog, propaganda en propaganda-oorlogen », in P. Chielsens (e.a.), *Dead Lines. Oorlog, media en propaganda in de XX^e eeuw*, Gent – Amsterdam, Ludion, 2002, pp. 6-45.

³⁸ J. Freund, *L'essence politique*, Paris, Sirey, 1965, p. 405 (Philosophie politique). Cet ouvrage a fait l'objet d'une réédition en 2004 aux Éditions Dalloz, Paris.

Par ailleurs, « l'écrit et le verbe », remarque Sylvain Schirmann, « constituent les vecteurs principaux de diffusion de l'idée européenne »³⁹. La presse écrite fait, en effet, régulièrement écho aux initiatives de rapprochements européens. C'est ainsi que des dépouillements très ponctuels ont été effectués dans les grands quotidiens belges autour d'événements majeurs, tant officiels qu'officieux. À cet égard, il faut noter que le journal *Le Soir* bénéficie d'un tirage exceptionnel pour l'époque⁴⁰. Le secrétaire de la section belge de l'Union paneuropéenne, André Lansel explique ainsi à Coudenhove-Kalergi en janvier 1929 :

Le Soir est le seul journal important de Belgique par son tirage et sans couleur politique. [...] Quant au restant de la presse belge, elle est vraiment si peu importante à Bruxelles : *Le XX^e siècle* (catholique) : 5 000 exemplaires ; *La Libre Belgique* (catholique) : 75 000 exemplaires ; *Le Peuple* (socialiste) : 30 000 exemplaires ; *La Nation belge* (nationaliste et monarchiste) : 40 à 50 000 exemplaires. Ces chiffres sont très approximatifs, mais vous montrent néanmoins que si un article paraît en bonne place dans *Le Soir*, il a toutes les chances d'être reproduit le jour suivant par les divers autres organes existants »⁴¹.

Ce phénomène interpellant pose aussi la question de la mobilisation des opinions publiques. Si bon nombre d'articles publiés en Belgique, voire en France et en Allemagne, sont reproduits et commentés dans plusieurs revues politiques et littéraires – et leur nombre est pléthorique⁴² –, le débat européiste reste surtout l'apanage de cercles disposant de leur propre organe de diffusion. Toutes les formations ont ainsi lancé, avec plus ou moins de succès, des bulletins d'informations – *PanEuropa*, *Les Cahiers de l'Union européenne*, *L'Europe de Demain*, *L'Action européenne*, *Jeune Europe*, *Terre d'Europe*, *Bulletin de l'Union belge pour la SDN / Tijdschrift van de Belgische Vereeniging voor de Volkenbond* ... – pour lesquels il ne fut pas toujours aisé de reconstituer les collections. Ces revues n'ont pas été analysées « en seuls termes de contenu, pour

³⁹ S. Schirmann, *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 260 (L'Histoire au présent).

⁴⁰ Vers 1920, *Le Soir*, premier quotidien belge, tire à 154 005 exemplaires ; vers 1930, à 266 140 exemplaires ; vers 1935, à 303 465 exemplaires ; en 1939-1940, à 300 000 exemplaires. Cf. E. De Bens, *De Pers in België. Het verhaal van de Belgische dagpers gisteren, vandaag en morgen*, Tielt, Lannoo, 1997, p. 17.

⁴¹ RGVA, PU, 554 I 42 : Lansel à Coudenhove, Bruxelles, 3 janvier 1929. Notons que les chiffres avancés par le secrétaire belge ont été quelque peu sous-estimés. D'après les recherches effectuées par E. De Bens (*De Pers in België, op. cit.*, p. 17), *Le Peuple* tire, aux alentours des années 1930, à 55 000 exemplaires et *La Nation belge* à 70 000 ; vers 1935, *La Libre Belgique*, tire, quant à elle, à 80 000 exemplaires.

⁴² Cf. M. Trebitsch, « Les revues européennes de l'entre-deux-guerres », in *Vingtième siècle*, 1994, n° 44, pp. 135-138.

esquisser les diverses facettes de l'idée d'Europe », mais bien aussi « comme les vecteurs de circulation d'une conscience européenne »⁴³.

Mais cette conscience européenne est aussi véhiculée par d'autres médias, tels la radio qui est, avec le cinéma, le théâtre et la presse, l'un des *leitmedium* de l'entre-deux-guerres⁴⁴. À cet égard, il faut noter que Richard Coudenhove-Kalergi a particulièrement bien exploité ces nouveaux moyens de communication et donc de propagande⁴⁵. Aussi profite-t-il, par exemple, de l'inauguration de la section belge de l'Union paneuropéenne, pour parler de la Paneurope sur les ondes de Radio-Belgique le jeudi 16 décembre 1926⁴⁶. De même, il s'exprime le 15 mai 1932, depuis Berne, sur « L'heure décisive de l'Europe ». Ce discours, d'un quart d'heure, est diffusé en français à 19h30, puis en allemand à 19h45, et relayé par les stations radios de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne, Bruxelles, Toulouse, Belgrade, Laibach et Zagreb⁴⁷... En ce sens, « la radiodiffusion », comme l'a démontré Laurence Badel à travers l'exemple de Radio-Luxembourg, devient bien l'outil « d'une meilleure compréhension entre les peuples »⁴⁸. Il est certes difficile tant d'appréhender que de cerner l'audience de ce « nouveau vecteur »⁴⁹ de la conscience européenne. Cependant, plusieurs conférences radiodiffusées sont reproduites *in extenso* dans les revues politiques et littéraires, tels *Le Rouge et Le Noir*, *L'Esprit nouveau* ou *Vers le Vrai*... Il en va de même pour le cinéma. Alors qu'un certain Léon Saroukhan, membre de la section hollandaise de l'Union paneuropéenne, propose à Coudenhove-Kalergi un scénario de film intitulé « États-Unis d'Europe »⁵⁰, les *leaders* de l'Union Jeune Europe, tant en Suisse qu'en Belgique, recourent à la diffusion de films de guerre – « Quatre de l'Infanterie » ou « Les Croix de Bois » – pour montrer l'absurdité de la guerre et, par-là, la nécessité d'unifier le continent... Mais la question de l'impact qu'eurent ces diffusions, comme d'ailleurs la distribution de brochures ou le placardage d'affiches de propagande, au demeurant fort belles, reste définitivement ouverte.

Analyser le message européiste et le vecteur qui le diffuse est une chose. S'intéresser aux promoteurs de l'idée européenne, se pencher sur leurs motivations, ausculter leurs engagements, décortiquer leurs œuvres,

⁴³ M. Trebitsch, « L'Europe des esprits », *op. cit.*, p. 126.

⁴⁴ Cf. A. Fickers, « Television as a 'conservative revolution' ? A comparative study of media in Europe (1950-1980) », in *Newsletter du Gehec*, n° 3, mai 2006, pp. 2-7.

⁴⁵ Cf. A. Ziegerhofer, *Botschafter Europas*, *op. cit.*

⁴⁶ RGVA, PU, 554 I 12 : Heineman à Coudenhove, Bruxelles, 14 décembre 1926.

⁴⁷ « Pan-Europa. Het uur der beslissing », in *Radiopost*, n° 37, 12 juin 1932, pp. 11-12.

⁴⁸ L. Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français 1925-1948*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France – Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 1999, pp. 194-207.

⁴⁹ P. Dermée, « La politique du micro », in *Jeune Europe*, n° 7, décembre 1934, p. 6.

⁵⁰ RGVA, PU, 554 I 43 : Saroukhan à Coudenhove, Bruxelles, 11 février 1933.

en est une autre. Cette seconde démarche, tout aussi fondamentale que la première, amène à formuler une première remarque. Si des personnalités en vue prêtent leur nom à diverses associations – Jules Destrée, Paul-Émile Janson, Aloïs van de Vyvere, Frans Van Cauwelaert, Gaston Eyskens, Henri De Man, Robert Lemoine, Paul-Henri Spaak, Paul Hymans... –, leurs archives ne recèlent, curieusement, que peu, voire aucun document relatif à leurs engagements militants. Soit que le militantisme est de pure forme, soit que les archives ont été perdues, soit détruites. Par contre, la recherche de papiers privés, conservés par les descendants des militants, s'est avérée plus fructueuse. Les archives du médecin flamand Irénée Van der Ghinst, fondateur de la section belge de l'Union paneuropéenne (1926) et de l'Institut d'économie européenne (1932), sont précieuses pour comprendre l'implantation, la réception et l'évolution de l'idée européenne dans la Belgique d'entre-deux-guerres. De même, la découverte des papiers Frédéric Bauthier, avocat bruxellois, militant au sein du Bloc d'Action européenne (1931-1933), des papiers Charles Pirée, entrepreneur anversoïse, fondateur de l'Union Jeune Europe à Anvers (1932), des papiers Yvan Lenain, publiciste catholique prolifique au début des années 1930 ou encore des papiers de l'écrivain Rémy Magermans, a permis de cartographier un réseau de sociabilité particulièrement fécond.

Dès lors que l'européisme ne semblait pas être l'apanage des seuls « intellectuels »⁵¹, mais bien celui d'une « élite », souvent bruxelloise, au profil bigarré – avocats, médecins, ingénieurs, commerçants, publicistes, imprimeurs, économistes –, l'aspect biographique ne pouvait être négligé. Se pencher scrupuleusement sur la vie de quelques militants européens, généralement absents des dictionnaires biographiques et oubliés par les historiens biographes, a nécessité de minutieuses et longues recherches au sein de nombreux dépôts d'archives. Éclairantes sur les motivations de ces premiers ouvriers de l'idée européenne – elles sont idéologiques, politiques ou économiques –, elles ont aussi mis en perspective des réseaux et des cercles de sociabilité très imbriqués.

⁵¹ Nous n'aborderons pas ici la difficile question des définitions qui occupent depuis quinze ans l'historiographie française. L'un des experts de ce champ de recherche, Michel Trebitsch, s'interrogeait d'ailleurs récemment sur l'opportunité de fournir une définition définitive. Cf. M. Trebitsch, « Devons-nous définir l'intellectuel ? », *op. cit.*, pp. 35-40. Par ailleurs, comme l'indiquent José Gotovitch, Paul Aron et Cécile Vanderpelen, « l'intellectuel belge » est un « oxymore » au « statut improbable ». Cf. P. Aron, J. Gotovitch, « Situation des intellectuels en Belgique », in *Histoire comparée des intellectuels, Journée d'études*, CERI, 23 janvier 1997, pp. 11-18 ; P. Aron, « Existe-t-il un intellectuel belge ? », in *L'inscription sociale de l'intellectuel*, *op. cit.*, pp. 21-24 ; C. Vanderpelen-Diagre, J. Gotovitch, « Fascisme, autorité, identité. Valeurs des intellectuels francophones et flamands dans la collaboration », in A. Betz, S. Martens, *Les intellectuels et l'Occupation (1940-1944). Collaborer, partir, résister*, Paris, Autrement, 2005, pp. 278-279 (Mémoires, n° 16).

Les promoteurs de l'idée européenne ont invariablement recherché des synergies hors des frontières belges – le message qu'ils se sont engagés à propager les y incite. Dès lors, nous débordons souvent du cadre belge pour lorgner vers les relais européistes français, allemands, néerlandais, autrichiens et suisses, mais aussi grecs, polonais et tchécoslovaques. Même ténues, ces filiations révèlent les contours d'une Europe au sens large avec ses figures de proue parmi lesquelles l'économiste et publiciste français, Francis Delaisi, figure en très bonne place. Inévitablement mis en réseaux avec d'autres mouvements transnationaux, les européistes et leurs formations sont aussi tributaires des aléas de la politique européenne de l'entre-deux-guerres. Les accords de Locarno de 1925, puis la déclaration de Briand de septembre 1929 propulsent l'idée européenne au-devant de la scène politique. Mais la Conférence économique de Genève (CEI) de 1927 comme les accords d'Oslo (1930) et d'Ouchy (1932) donnent une véritable impulsion au courant européiste. Celui-ci se traduira par la formation de nouvelles associations soutenues parfois officieusement par le gouvernement – comme l'Association belge de Coopération économique (ABCEI) – ou par la reprise d'un message européiste par des associations plus universalistes à l'instar de l'Union belge pour la SDN. Nous reviendrons sur ces militantismes officieux dans le premier chapitre de cette thèse afin de mettre en perspective la manière dont la Belgique – officielle et officieuse – incorpore les discours européistes qui fleurissent pour la plupart dans la seconde moitié des années 1920. L'aspect chronologique n'a donc pas été négligé puisque ce chapitre liminaire pose, en outre, les jalons nécessaires à la compréhension de la réception d'un courant européiste principalement exogène dans les années 1920 et endogène dans les années 1930.

La question de la chronologie se pose, en effet, avec une acuité toute particulière pour qui se penche sur l'histoire de l'entre-deux-guerres. Rappelons, même si c'est un truisme, que la période comprise entre 1919 et 1939 n'est pas monolithique. Les historiens ont isolé deux phases nettement contrastées. La première décennie qui est surtout marquée par les problèmes de l'après-guerre s'ouvre sur une période très tendue. Il faut attendre le plan Dawes sur le paiement des réparations allemandes (1924) et, plus encore, le tournant de Locarno (1925-1926) pour que s'amorce une détente européenne – « le temps des espérances »⁵². La seconde décennie – « le temps des désillusions »⁵³ – est, quant à elle, dominée par la crise économique internationale. De plus, les vingt années qui séparent les deux guerres mondiales se caractérisent aussi par la crise des démocraties libérales et par une vague de contestation contre l'ordre, d'aucuns parlent de « désordre », établi. La Grande Guerre, en boulever-

⁵² P. van Zuylen, *Les mains libres. Politique extérieure de la Belgique 1914-1940*, Paris, Desclée De Brouwer, 1950, pp. 217-238.

⁵³ *Ibid.*, pp. 239-341.

sant les valeurs les plus traditionnelles⁵⁴, « a jeté les hommes hors de l'ornière grasse d'une société sûre », remarque non sans tristesse l'écrivain Albert Ayguesparse en 1928. « Nul n'échappe entièrement au désarroi ni à l'incurie de cette époque », poursuit-il, « ballotté par la marée infinie des générations, l'homme porte sur sa chair et dans ses pensées les indices de ce temps où il vit »⁵⁵. La Grande Guerre⁵⁶, qui capte l'attention, voire l'imaginaire, des générations successives⁵⁷, pèse donc inexorablement de tout son poids sur une période marquée par l'éclosion du fascisme et, à partir de 1933, de sa composante nationale-socialiste. Ces systèmes totalitaires, qui remettent violemment en cause la démocratie, le socialisme et le libéralisme⁵⁸, posent, *in fine*, la question de l'ambivalence de toute une période traversée par une profonde vague de pessimisme. Les thuriféraires de l'européisme – prônant, pour la plupart, une réconciliation franco-allemande pour sauver l'Europe – devront inévitablement et parfois douloureusement en tenir compte.

Dès lors que l'analyse minutieuse des mouvements européistes révèle ces mouvements de pendule, à savoir les progrès et les reculs de l'européisme, et par-delà les ruptures, les continuités pendant les années 1920 et 1930, mais aussi pendant et après la Seconde Guerre mondiale, nous avons préféré éviter l'écueil de la chronologie et traiter de cet européisme par le truchement des mouvements qui s'en revendiquaient. Si cette option se justifie aussi par le fait que, logiquement, les auteurs de projets européistes rallient des formations susceptibles de relayer leurs idées – et les listes des membres des différentes associations se croisent souvent –, elle posait la difficile question des générations. La prise en compte des phénomènes d'âge et de générations peut se révéler particulièrement utile pour expliquer l'apparition, le développement et le succès – voire l'insuccès – de courants idéologiques nouveaux par-delà les

⁵⁴ J.-B. Duroselle, « Le désarroi de la pensée », in *Le Drame de l'Europe*, Paris, Imprimerie nationale, 1968, pp. 221 et suivantes.

⁵⁵ A. Ayguesparse, « De but en blanc », in *Tentatives*, n° 1, avril 1928, pp. 5-6.

⁵⁶ À propos de la Première Guerre mondiale et de ses répercussions dans l'entre-deux-guerres, voir la conclusion de S. Audoin-Rouzeau, A. Becker, « Tu n'as rien vu dans les années 1920 et 1930 », in *14-18. Retrouver la guerre*, Paris, nrf – Gallimard, 2000, pp. 259-272 (Bibliothèques des Histoires).

⁵⁷ Cf. L. van Ypersele, « La mémoire belge francophone de la guerre 14-18 », in B. Caulier, L. Courtois (dir.), *Québec-Wallonie. Dynamiques des espaces et expériences francophones*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain – Academia Bruylant, 2006, pp. 220-225 (Université catholique de Louvain. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres. Temps et espaces, 6). L'historienne remarque que la mémoire francophone de la Grande Guerre est rythmée par trois temps : celui du « deuil et de la vengeance » (1918-1924) ; celui de « la démobilisation des esprits » (1925-1935) ; et, enfin, celui de « la remobilisation des esprits » (1935-1940).

⁵⁸ L'historien Zeev Sternhell a longuement étudié le phénomène d'imprégnation fasciste. Voir, entre autres, *L'éternel retour. Contre la démocratie, l'idéologie de la décadence*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1994.

ruptures provoquées par des crises politiques, sociales ou économiques comme les deux guerres mondiales ou la crise économique des années 1930. C'est pourquoi, à l'aune de l'idée d'Europe unie, nous tenterons de comprendre, dans le second chapitre de cette thèse, ce phénomène générationnel encore largement inexploré en Belgique. Sans espérer égaler Jean-François Sirinelli qui a richement puisé dans les théories issues des sciences sociales les clés de la compréhension de phénomènes tels que l'évolution des cercles intellectuels de la France de l'entre-deux-guerres⁵⁹, nous voulons tenter cette approche pour appréhender le changement social et mesurer le temps historique.

Cette recherche qui s'articule, *in fine*, autour de six chapitres pour lesquels est chaque fois exposé un bilan heuristique et historiographique, doit énormément aux descendants de ces pionniers de l'idée d'Europe unie. C'est pourquoi, nous tenons à remercier très vivement Diane Aronstein, Gisèle et Rita Bauwens, Pierre Bauthier, Yves de Caritat de Peruzzis, Alain et Claude Mansbach, Raymond Pirée, Guy Van der Ghinst et Gabriel S. Tolkowsky. Les entretiens qu'ils nous ont accordés, voire les documents qu'ils nous ont confiés, ont éclairé bien des points demeurés obscurs. Par ailleurs, les précisions apportées ponctuellement par les témoins d'une époque révolue – Henri Vellut et Paul Lévy, tous deux décédés aujourd'hui, mais aussi Henry Bauchau, Henri Haag, Pierre Harmel et Rémy Magermans – ont, sans conteste, véritablement incarné cette recherche.

La question du financement, si cruciale pour les associations euro-péistes, l'est aussi pour le chercheur. D'une part, quand bien même elle paraît couler de source, une recherche doctorale n'est souvent possible que grâce à un mandat d'assistant ou de recherche. Nous tenons donc ici à remercier à la fois l'UCL et la Chaire Glaverbel d'études européennes. D'autre part, pour poursuivre des recherches à l'étranger, il faut également trouver des fonds. Nous remercions dès lors le Groupe d'études histoire de l'Europe contemporaine de l'UCL qui a financé plusieurs déplacements à Paris ; le Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) qui nous a octroyé deux bourses pour de brefs séjours de recherches à Genève ; et la Chaire InBev-Baillet Latour de l'UCL qui nous a offert la possibilité de demeurer un mois à Moscou. À cet égard, que les archivistes qui ont guidé nos recherches à l'étranger, Remo Becci (BIT), Lubor Jilek (CARE), Bernhardine E. Pejovic (SDN) et Natalia Vladimirovna Samsonova (RGVA), ainsi que Françoise Peemans responsable des Archives du ministère belge des Affaires étrangères soient particulièrement remerciés pour leur aide.

⁵⁹ J.-F. Sirinelli (dir.), « Générations intellectuelles », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 6, novembre 1987.

Au cours de cette recherche, nous avons fait ponctuellement appel à l'expertise de Thomas Angerer, Francis Balace, Luis Angel Bernardo y Garcia, Richard Boijen, Marleen Brasseur, Jan-Willem Brouwer, Éric Bussière, Gianni Carrozza, Sonia Combe, Olivier Dard, Felice Dassetto, J.-L. De Paepe, Greta Devos, Jürgen Elvert, Jean-Michel Guieu, Jean-Pol Hecq, Gustaaf Janssens, Claude Javeau, Gilda Langanaro-Favaretto, Frédéric Leblan, Christophe Le Dréau, Michel Otten, Benoît Peeters, Jean Pirotte, Étienne Pollet, Nathan Ramet, Conrad Reuss, Hubert Roland, Paul Servais, Nathalie Tousignant, Paolo Tedesci, Jean-Louis Van Belle, Christine Weirauch, Rolf Welberts et Anita Ziegerhofer. Qu'ils soient eux aussi vivement remerciés.

Ce travail prenant et journalier a été rendu possible grâce au soutien et aux encouragements que nous ont prodigués nos collègues de l'Institut d'études européennes ; les membres de notre famille, et particulièrement nos grands-parents, nos plus fidèles lecteurs ; nos amis et plus particulièrement Laetitia Spetschinsky, Étienne Deschamps, Ingrid de Saint-Georges et Anne De Vos qui, de par leur expérience de la recherche doctorale, nous ont comprise mieux que quiconque ; Laurent Henin qui, tant par sa patience que par son intelligence, nous a véritablement permis de mener ce travail jusqu'au bout. Enfin, le professeur Michel Dumoulin qui, en nous accueillant à l'Institut d'études européennes et en nous confiant l'étude de ce sujet passionnant, nous a ouvert de fabuleuses perspectives de recherches. Cette thèse est aussi la sienne car sans ses conseils, ses remarques et son érudition, elle n'aurait jamais abouti.

CHAPITRE I

Jalons pour une histoire de l'eupéisme en Belgique (1919-1939)

I. Introduction : « Regarder dehors »

« Le bouleversement des valeurs produit par la guerre est sans doute pour beaucoup dans cette pensée assez répandue que notre génération traverse une époque de transition », explique en 1926 Yvan Lenain dans *La Nouvelle Equipe* – revue qu'il vient de lancer avec quelques coreligionnaires catholiques. Et ce jeune étudiant en droit à l'Université de Louvain de poursuivre : « Je suis des plus optimistes. La guerre nous semble un grand fossé sur la carte du monde, elle a liquidé le XIX^e siècle mais il faut *reconstruire* »¹.

La Première Guerre mondiale représente bien une césure dans l'histoire du continent européen, parce qu'« elle ouvre le débat sur l'opportunité et les modalités de construire l'Europe selon les termes que nous connaissons encore aujourd'hui »². Or en Belgique, ce débat revêt des accents particuliers parce que le cataclysme de 1914-1918 pose, de façon inédite, la question de la place du pays sur la scène européenne³. Malgré une présence appréciable à l'étranger⁴, la Belgique d'avant 1914 ne semble, en effet, guère nourrir d'intérêts particuliers pour les relations internationales. Ce constat, partagé par plusieurs contemporains⁵, conduit

¹ Y. Lenain, « En marge d'une esthétique nouvelle », in *La Nouvelle Equipe*, n° 1, 15 octobre 1926, p. 27.

² É. Bussièrre, « Le foisonnement de l'entre-deux-guerres », in É. Bussièrre, M. Dumoulin, G. Trausch (dir.), *Europa. L'idée et l'identité européenne, de l'Antiquité à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2001, p. 219.

³ X. Mabile, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, Crisp, 2000, p. 250 ; M. Dumoulin, V. Dujardin, E. Gérard, M. Van den Wijngaert, « Préface », in E. Witte, É. Gubin, G. Deneckere, *Nouvelle histoire de Belgique*, vol. 1 : 1830-1905, Bruxelles, Complexe, 2005, p. xi.

⁴ Cf. M. Dumoulin, « Les contradictions de l'expansion », in M. Dumoulin (dir.), *Présences belges dans le monde à l'aube du XX^e siècle*, Louvain-la-Neuve – Bruxelles, Academia – Univers-cité, 1989, pp. 7-20 (Avant Première, n° 1).

⁵ Voir, entre autres, Les trois mousquetaires, « Charles Saroléa, Européen », in *Le Pourquoi Pas ?*, 31 décembre 1926, pp. 1400-1402 ; L. de Lichtervelde, *Méditations pour le Centenaire*, Bruxelles, Librairie A. Dewit, 1930, p. 40 ; G.-A. Detry, « La jeunesse belge », in *Le Temps*, 11 août 1933, p. 6 ; C. Sforza, *Synthèse d'Europe. Apparences diplomatiques et réalités psychologiques*, Paris, Gallimard, 1937, p. 81 ;

Jacques Serruys à expliquer en 1935 pourquoi « la tendance politique du jeune Belge d'avant 1914 restait assez pantouflarde »⁶ :

La jeunesse du début du siècle n'entretenait comme idéal politique pour la Belgique d'autre ambition que la prospérité matérielle du pays. [...] Peu au courant de la vie internationale dont elle n'avait cure [...], elle avait pris l'habitude de se contenter de ce petit train de vie existant et de ne jamais jeter de regards ni trop haut, ni trop loin.⁷

C'est bien « le coup de massue » de 1914 qui contraint « la Belgique à regarder dehors » et à ne plus déclinier une « participation à la vie politique du continent »⁸. Avec le traité de Versailles qui, signé le 28 juin 1919, devait, en principe, régler le sort de l'Allemagne et de l'Europe – en réalité, il empoisonnera singulièrement les relations franco-allemandes⁹ hypothéquant le retour « d'une paix stable »¹⁰ – la Belgique abandonne sa neutralité en vertu de son adhésion à la SDN¹¹. Mais si Versailles marque bien une date « mémorable »¹², le Pacte de Locarno, en assurant « la sécurité de la Belgique par l'entente occidentale »¹³ et en visant « à affermir la paix européenne en ramenant l'Allemagne dans la famille des nations »¹⁴, l'est sans doute davantage¹⁵.

AUCL, Papiers A.-É. Janssen, Dossier 101 « UBSDN » : Discours d'A.-É. Janssen, Bruxelles, 10 janvier 1930.

⁶ J.-W. Serruys, *Sous le signe de l'Autorité. Contribution à l'histoire des idées politiques d'après-guerre*, Bruxelles, Éditions de la Cité Chrétienne, 1935, p. 24.

⁷ *Ibid.*

⁸ L. de Lichtervelde, *Méditations pour le Centenaire*, Bruxelles, Librairie A. Dewit, 1930, p. 40.

⁹ J.-J. Becker, « Versailles, antichambre de la prochaine catastrophe », in *14-18, la très Grande Guerre*, Paris, Le Monde Éditions, 1994.

¹⁰ E. J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Complexe, 1994, p. 60.

¹¹ Cf. R. Decout-Paolini, N. Fleurier, « La France, la Belgique et la défense du traité de Versailles. De 1919 au milieu des années 1920 », in C. Charlier, G.-H. Soutou (dir.), *1918-1925 ? Comment faire la Paix ?*, Paris, Economica, 2001, pp. 171-190.

¹² L. de Lichtervelde, *Méditations pour le Centenaire*, *op. cit.*, p. 41.

¹³ Voir, dans *La Revue belge*, H. Jaspar, « Locarno et la Belgique », 15 novembre 1925, pp. 129-153 ; F. de Visscher, « La Paix de Locarno au point de vue du droit international », 15 novembre 1925, pp. 170-179.

¹⁴ P. van Zuylen, *Les mains libres. Politique extérieure de la Belgique 1914-1940*, Paris, Desclée De Brouwer, 1950, p. 217.

¹⁵ J.-B. Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 – 1945*, t. 1, Paris, Armand Colin, 2001, pp. 80-81 : La conférence de Locarno qui se tient sur les bords du Lac Majeur du 5 au 16 octobre 1925 a pour objectif principal de mettre un terme aux oppositions nées du traité de Versailles en ouvrant la voie à de plus amples échanges. Les accords sont signés à Londres deux mois plus tard, entre la France (A. Briand), l'Allemagne (G. Stresemann), la Grande-Bretagne (A. Chamberlain), l'Italie (B. Mussolini), la Belgique (É. Vandervelde), la Pologne et la Tchécoslovaquie garantissant le respect des frontières fixées par le traité de Versailles (frontières franco-

D'une part, parce que le système locarnien et la SDN seront, jusqu'en 1936, « les deux *credo* » de la politique extérieure de la Belgique. L'occupation de la Rhénanie par les troupes allemandes en mars 1936, la victoire italienne en Éthiopie en mai et le déclenchement de la guerre d'Espagne en juillet contraignent la Belgique à revoir ses positions. En juillet 1936, Paul-Henri Spaak, nouvellement arrivé aux Affaires étrangères, adopte une politique « d'indépendance et d'équilibre »¹⁶ – dite « des mains libres »¹⁷ – qui, tout en s'insérant dans une continuité diplomatique¹⁸, atteste précisément de la faillite de la sécurité collective incarnée par la SDN.

D'autre part, parce que la détente consécutive aux accords de Locarno sera, comme l'a longuement démontré le politologue français Jean-Luc Chabot¹⁹, propice à l'épanouissement de l'européisme... et, comme le note, à l'époque, le « patron » du Parti ouvrier belge (POB) Émile Vandervelde, source d'« espérance de temps meilleurs ». « Locarno », écrit-il en novembre 1925, « a été un aboutissement, un point de départ. Point de départ pour de nouvelles étapes dans les voies qui conduisent – pourquoi ne le dirais-je pas après MM. Berthelot et Briand – à la constitution des États-Unis d'Europe »²⁰.

Dans ce chapitre liminaire, il ne saurait être question de retracer l'histoire de la Belgique de l'entre-deux-guerres ou de livrer une histoire de l'idée d'Europe unie²¹. Il s'agira plutôt de fournir des « jalons » pour comprendre les tenants et les aboutissants d'un courant européen qui devait, inévitablement, tenir compte de la réalité belge et des inflexions d'une politique européenne essentiellement axée, dans les années 1920 et 1930, sur les relations franco-allemandes.

allemandes et belgo-allemandes), sans toutefois régler le sort des frontières allemandes orientales (Pologne et Tchécoslovaquie). En outre, l'Allemagne s'engage à respecter les accords concernant la zone démilitarisée de Rhénanie sous peine d'être attaquée.

¹⁶ P. van Zeeland, « La position internationale de la Belgique », in *La Revue générale*, 15 mai 1939, pp. 589-605.

¹⁷ Sur la politique d'indépendance et le rôle de Paul-Henri Spaak, Cf. M. Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 74.

¹⁸ G. Janssens, « De l'indépendance à la neutralité. Le roi Léopold III et la politique extérieure de la Belgique », in M. Dumoulin, M. Van den Wijngaert, V. Dujardin, *Léopold III*, Bruxelles, Complexe, 2001, pp. 79-84 (Questions à l'Histoire).

¹⁹ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2005, pp. 22-23 (Libre Cours).

²⁰ É. Vandervelde, « Le traité de Locarno », in *L'Avenir social*, n° 11, 31 novembre 1925, pp. 364-365.

²¹ Deux ouvrages récents font état de ces questions : E. Gérard, « La démocratie rêvée, bridée et bafouée. 1918-1939 », in *Nouvelle histoire de Belgique*, vol. 2 : 1905-1950, Bruxelles, Complexe, 2006 (Questions à l'histoire) ; S. Schirmann, *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, Armand Colin, 2006 (L'Histoire au présent).

Dès lors, dans un premier temps, nous dressons une cartographie de l'européisme tel qu'il se présente sur le territoire belge. Il s'agit d'identifier et, le cas échéant, de présenter les grandes associations européennes de l'entre-deux-guerres. Ensuite, nous verrons comment se construit, en Belgique, « une certaine idée de l'Europe »²² – celle-ci conditionnant la réception d'un courant européen principalement exogène jusqu'en 1931-1932. Enfin, le courant européen étant largement tributaire de la conjoncture internationale, il s'agira de relever les temps forts de la politique européenne de la Belgique et d'illustrer les voies empruntées par un petit État pour s'insérer dans un rapport de force – essentiellement franco-allemand – qui le dépasse²³.

II. Cartographie de l'européisme en Belgique

A. Sur le terrain littéraire

Le journaliste et écrivain Pierre Daye²⁴, qui est de toutes les « chapelles politico-littéraires » de la Belgique de l'entre-deux-guerres²⁵, rédige après la Seconde Guerre mondiale des « Mémoires »²⁶ dans lesquels il

²² Nous empruntons cette expression à R. Rothschild, « Une certaine idée de l'Europe », in *Studia Diplomatica. Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, vol. XXXIV, 1981, n° 1-4, pp. 47-85.

²³ Outre l'article pionnier de M. Dumoulin, « Les 'Europe' de quelques Belges au XX^e siècle », in R. Girault (dir.), G. Bossuat (coll.), *Les Europe des Européens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, pp. 97-111, nous renvoyons le lecteur, pour les prémisses de cette réflexion, à trois publications réalisées dans le cadre de cette recherche doctorale : *Visions et projets belges pour l'Europe de la Belle Époque aux traités de Rome (1900-1957)*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2001 (Euroclio, n° 22) ; « L'idée européenne en Belgique dans l'entre-deux-guerres (1919-1939) », in *La Belgique, les petits États et la construction européenne*, op. cit., pp. 38-57 ; « Les ambitions et les stratégies européennes d'un petit État : le cas de la Belgique des années 1920 aux années 1950 », in B. Bruneteau, Y. Cassis (dir.), *La Communauté européenne au défi de la hiérarchie*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2007, pp. 97-121 (Euroclio, n° 32).

²⁴ À propos de P. Daye (Bruxelles, 24 juin 1892 – Buenos Aires, janvier 1960), voir en attendant une biographie plus complète : C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française (1800-1846)*, t. 2, Liège, 1946, pp. 1209-1206 ; A. Dispaux, « La conception de l'Europe chez les écrivains de la collaboration : Pierre Daye, Raymond De Becker et Pierre Hubermont », Mémoire de Licence en Philologie romane, Université catholique de Louvain, 1993.

²⁵ B. Delcord, « À propos de quelques 'chapelles' politico-littéraires en Belgique (1919-1945) », in *Cahiers du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale*, n° 10, novembre 1986, p. 161.

²⁶ Les « Mémoires » inédits de Pierre Daye – il les avait intitulées « D'un monde à l'autre. Mémoires, journal et correspondance » – sont conservées aux Archives et Musée de la Littérature (AML) et au CEGES. Nous les citerons d'après la copie dactylographiée par Monique Crokaert entre 1961 et 1963 et conservée aux AML sous la cote ML 2678/4 à 10.

époque plusieurs tentatives en vue d'unifier l'Europe : « Déjà, dans tous les pays », se souvient-il, « nous étions quelques-uns à rêver de faire l'Europe [...]. Que de tentatives nous essayâmes un peu de tous les côtés, avec une entière bonne foi ! »²⁷. Le témoignage de « cet enthousiaste briandiste belge »²⁸ doit, bien entendu, faire l'objet d'une critique vigilante puisque l'auteur cherche à légitimer *a posteriori* son attitude pendant l'occupation allemande. À l'instar de plusieurs intellectuels français et belges²⁹, Pierre Daye a vu dans la défaite de 1940 le moyen d'unifier l'Europe sous l'égide de l'Allemagne nazie. Aussi affirme-t-il, en 1942, dans *L'Europe aux Européens* : « [...] le Reich est appelé à réaliser l'œuvre historique de la Paneurope »³⁰. Si le parcours de Daye, ancien combattant en Afrique pendant la Première Guerre mondiale, compagnon du socialiste Jules Destrée, grand *reporter* au *Soir*, puis député rexiste (1936) et Commissaire général des sports (1943), illustre le dévoiement de l'européisme dans l'entre-deux-guerres, ses souvenirs – parfois nostalgiques, parfois amers – sont aussi précieux pour découvrir l'atmosphère internationaliste du Bruxelles des années 1920 et 1930. Aussi citerons-nous ce long passage :

Que de groupements auxquels j'ai adhéré et auxquels même j'ai donné une part de mon travail ! Durant ces jours, où on était en pleine euphorie pacifiste de la Société des Nations, je me souviens des « Unions intellectuelles » de Vienne et de mes conversations avec leur promoteur, le prince Charles-Antoine de Rohan, aristocrate à l'esprit très fin et exceptionnellement compréhensif. Je me rappelle des séjours dans la même capitale autrichienne, où je ressentais à chaque fois un plaisir particulier à retrouver la « Paneuropa » du comte Coudenhove-Kalergi [...].

J'avais adhéré également, en Belgique, à l'« Union pour la Société des Nations », que je devais quitter d'ailleurs un peu plus tard, en motivant mon départ par « la carence absolue de la Société des Nations depuis quelques années ». Ceci se passait, bien entendu, avant la guerre de 1939.

À Bruxelles, je fréquentais aussi les groupements comme « Jeune Europe », fondé par Madame Édouard Didier, et où je rencontrais, pour la première fois, Otto Abetz, Raymond De Becker et quelques autres, le « Bloc d'Action européenne », l'« Institut d'économie européenne », sans compter les délégués de différents autres groupements comme ceux que venait représenter parmi nous

²⁷ AML, Papiers P. Daye, « Mémoires ». Chapitre XXVIII « Voyages entre les lettres et la politique » [ML 2678/4-10].

²⁸ B. Bruneteau, « *L'Europe nouvelle* » de Hitler. *Une illusion des intellectuels de la France de Vichy*, Monaco, Éditions du Rocher, 2003, p. 48.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ P. Daye, *L'Europe aux Européens*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, 1942, p. 180. A. Junker (*La Belgique littéraire d'expression française et la deuxième occupation allemande (1940-1944)*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter), parle même de « l'admiration démesurée de Pierre Daye pour l'Allemagne » (pp. 84-87).

un aimable professeur scandinave bourré de bonnes intentions et d'idées confuses. [...]

Il y avait aussi le groupe « Équilibres », qui ne produisit rien comme résultat effectif, mais publia quelques cahiers de doctrine et d'études fort intéressants. Il formait par mon intermédiaire la section belge du groupe « Plans » de Paris.³¹

Par ces quelques lignes, Pierre Daye témoigne, implicitement, de l'importance du courant européeniste dans l'entre-deux-guerres. Cette énumération, qui nous offre, par ailleurs, une belle photographie de la situation européeniste en Belgique, ou du moins celle vécue par un homme engagé, invite à émettre trois remarques. Tout d'abord, les huit mouvements mentionnés par le journaliste belge – Union belge pour la SDN, Unions intellectuelles, Paneuropa, États-Unis des Nations européennes, Institut d'économie européenne, Union Jeune Europe, Bloc d'Action européenne, Équilibres – ne coïncident pas avec la douzaine de mouvements européenistes répertoriés par Jean-Luc Chabot³². Ensuite, les grands mouvements recensés par l'auteur de *L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939* ne sont pas, *a fortiori*, tous évoqués par notre témoin, à l'instar du Comité fédéral de Coopération européenne du député français Émile Borel, de l'Union douanière européenne d'Yves Le Trocquer ou du Comité d'Information et de Documentation franco-allemand de l'industriel luxembourgeois Émile Mayrisch. Enfin, ces trois formations qui ont suscité l'attention de plusieurs chercheurs forment, avec la Paneuropa de Coudenhove-Kalergi et les États-Unis des Nations européennes du danois Heerfordt, les cinq grandes associations européenistes de l'entre-deux-guerres³³. Est-ce à dire que ces associations sont inconnues de la Belgique ?

³¹ AML, Papiers P. Daye, « Mémoires ». Chapitre XXVIII « Voyages entre les lettres et la politique » [ML 2678/4-10]. Cette énumération est à mettre en parallèle avec l'article suivant : « L'Europe en morceaux. Le Continent Uni », in *Le Flambeau*, n° 3-4, février 1930, p. 212.

³² Les douze mouvements recensés par Chabot sont : The European Unity League (Londres, 1913) ; Paneuropa (Vienne, 1923) ; États-Unis des Nations européennes ou Initiative scandinave (Roskilde, 1924) ; Union douanière européenne (Paris, 1925) ; Comité franco-allemand d'information et de documentation (Luxembourg, 1926) ; Fédération internationale des Comités de Coopération européenne (Paris, 1927) née de la fusion entre la Fédération pour l'Entente européenne (Genève 1926) et le Comité français pour la coopération européenne (Paris, 1926) ; Entente européenne (Paris, 1933) ; Ligue pour les États-Unis d'Europe (1933) ; Federal Union (Londres, 1938) ; Union Now (États-Unis, 1939). Cf. J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., pp. 15-16. Il n'est pas question des Unions intellectuelles du prince de Rohan ; de l'Institut d'économie européenne ; de l'Union belge pour la Société des Nations que regroupe, avec d'autres associations sœurs, l'Union internationale des Associations pour la SDN. Par ailleurs, il attribue erronément la paternité de l'Union Jeune Europe au français Robert Mangin sous la dénomination Ligue pour les États-Unis d'Europe.

³³ É. du Réau, *L'Idée d'Europe au XX^e siècle. Des mythes aux réalités*, Bruxelles, Complexe, 2001, pp. 78-88 (Questions à l'histoire).

Pour répondre à cette question, nous devons nous tourner vers une autre source. Ces mouvements recherchant, avant tout, une reconnaissance auprès des élites politiques afin d'asseoir leur crédibilité et trouver un terrain propice pour propager leur idée d'union européenne, la consultation des archives du département des Affaires étrangères à Bruxelles s'avéra doublement instructive.

B. Sur le terrain diplomatique

Le 20 septembre 1926, Émile Vandervelde³⁴ – figure emblématique du socialisme belge et international de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, il occupera plusieurs fauteuils ministériels dont celui des Affaires étrangères de juin 1925 à novembre 1927 – est pressé par Richard Coudenhove-Kalergi, fondateur du mouvement Paneuropa, d'envoyer un représentant au Premier Congrès paneuropéen qui se tiendra à Vienne du 3 au 6 octobre³⁵. Un programme joint à la lettre stipule que plusieurs personnalités belges vont « coopérer au Congrès »³⁶. Il s'agit de trois socialistes – Louis de Brouckère, Jules Destrée, Louis Piérard – d'un médecin, Irénée Van der Ghinst, d'un patron, Dannie Heineman, administrateur-délégué de la Sofina et d'un écrivain, Léon Kochnitzky³⁷. Le chef de Cabinet, Henri Rolin, est alors prié de téléphoner à l'ambassade belge à Paris pour faire connaître télégraphiquement ce qu'a fait Briand, « a-t-il envoyé un délégué ? »³⁸. La réponse en provenance de

³⁴ Sociologue et homme d'État, Émile Vandervelde (Ixelles, 25 janvier 1866 – Bruxelles, 27 décembre 1938), enseigne à l'Université Nouvelle de Bruxelles (1894) puis à l'Université Libre de Bruxelles (1925). Député socialiste de Charleroi en 1894, puis député de Bruxelles en 1900, il siégera au Parlement sans interruption jusqu'en 1938. Chargé de plusieurs missions pendant la Première Guerre mondiale, il se rend aux États-Unis en 1914, en Russie en 1917 et en Italie en 1918. Nommé ministre d'État le 4 août 1914 et ministre sans portefeuille (janvier 1916) puis de l'Intendance (30 juillet 1917 – 21 novembre 1918), il détiendra plusieurs portefeuilles ministériels dans les années 1920 et 1930 : Justice (21 novembre 1918 – 24 octobre 1921), Affaires étrangères (17 juin 1925 – 22 novembre 1927). Figure de proue du socialisme belge et international, le « Patron » du POB assume la présidence du Bureau exécutif de la II^e Internationale socialiste (1929). À son sujet, consulter J. L. Polasky, *Émile Vandervelde, le patron*, Bruxelles, Labor, 1995.

³⁵ À cette occasion, le département des Affaires étrangères inaugure un nouveau dossier intitulé « États-Unis d'Europe » qui courra jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cf. AMAEB, Dossiers 11440 I et II « États-Unis d'Europe » (1926-1939) ; et Dossier spécial n° 11775 « Unification de l'Europe » (1940-1944).

³⁶ AMAEB, Dossier 11440 II « États-Unis d'Europe » : Coudenhove à Vandervelde, Vienne, 20 septembre 1926.

³⁷ *Ibid.* Le nom des délégués belges est parfois orthographié approximativement : « de Brouckère, abgeordn. (Brüssel) ; P. Destré, minister a.D. (Brüssel) ; D. Heineman, Präs. d. Soc. Fin. d. Transport (Brüssel) ; Fr. H. Kochnitzky (Brüssel) ; Louis Piérard, abgeord. (Brüssel) ; Van der Ghinst (Brüssel) ».

³⁸ *Ibid.* : Minute d'un télégramme à téléphoner à l'ambassade de Paris, Bruxelles, 1^{er} octobre 1926.

Paris est négative : « Le gouvernement français n'enverra pas de délégué au Congrès. Il a prié le ministre de France à Vienne d'assister à la séance d'ouverture [...] »³⁹. Le 3 octobre, Vandervelde invite Raymond Le Ghait, ministre à Vienne, à faire de même⁴⁰. Le lendemain, soit le 4, l'ambassadeur, qui s'est rendu à la séance d'ouverture de sa propre initiative, témoigne du « beau succès de la réunion »⁴¹. Suite au retentissement de la réunion⁴², Vandervelde attend de ses diplomates en poste en France, en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie, en Italie et en Allemagne⁴³ qu'ils lui fassent connaître, d'une part, la pénétration du mouvement dans ces divers pays et, d'autre part, « l'attitude que ces gouvernements [...] comptent prendre en présence des sollicitations dont les ministres des Affaires étrangères sont l'objet de la part de M. Coudenhove-Kalergi désireux d'obtenir de ceux-ci des démonstrations d'approbation et de sympathie en faveur du mouvement dont il s'agit »⁴⁴.

La curiosité suscitée par le mouvement est cependant de courte durée. Début novembre, à l'enthousiaste Le Ghait qui laisse entendre que Coudenhove envisage d'organiser un second rassemblement à l'automne 1927 à Bruxelles⁴⁵, Vandervelde répond qu'il ne voit « aucun motif pour que le Congrès de Paneurope se tienne à Bruxelles ». Il estime, par ailleurs, que le département n'a pas à se « prononcer entre des groupes plus ou moins rivaux qui ont des tendances analogues et dont les représentants sont, les uns et les autres, honorablement connus »⁴⁶. Le ministre conclut plutôt que « ces rivalités » invitent à la prudence et à la réserve⁴⁷. Le ton est donné. Au-delà de la référence à la France de Briand – sans doute à cause de l'hégémonie culturelle et politique du pays dans les années 1920⁴⁸ –, la réserve est le mot d'ordre du ministère des Affaires étrangères tant vis-à-vis de Paneuropa que des autres groupements euro-péistes qui apparaissent simultanément sur la scène diplomatique belge.

³⁹ *Ibid.* : Télégramme téléphoné n° 185, Paris, 2 octobre 1926.

⁴⁰ *Ibid.* : Vandervelde à Le Ghait, Bruxelles, 3 octobre 1926.

⁴¹ *Ibid.* : Le Ghait à Vandervelde, Vienne, 4 octobre 1926.

⁴² C. H. Pegg, *Evolution of the European idea (1914-1932)*, Chapel Hill – Londres, The University of North California Press, 1983, p. 73 : « The first Paneuropean Congress made a considerable impression on European opinion and received good coverage in both the daily and periodical press ».

⁴³ AMAEB, Dossier 11440 II « États-Unis d'Europe » : Le Ghait à Vandervelde, Vienne, 4 octobre 1926.

⁴⁴ *Ibid.* : Vandervelde à de Gaiffier (amb. à Paris), à Moncheur (amb. à Londres), à Borel de Bitsche (chargé d'aff. à Prague), Bruxelles, 15 octobre 1926.

⁴⁵ *Ibid.* : Le Ghait à Vandervelde, Vienne, 6 novembre 1926.

⁴⁶ *Ibid.* : Note d'É. Vandervelde, Bruxelles, 9 novembre 1926.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., p. 79.

Un épisode révèle, en effet, qu'au-delà de la méfiance qui entoure les projets d'unification européenne, la prolifération de groupements aux finalités analogues jette le trouble. En décembre 1926, le ministre de Belgique à Washington informe son département que « beaucoup de bons esprits ici [...] appréhendent la création des États-Unis d'Europe parce qu'ils y voient en germe la possibilité de nouveaux conflits économiques, bases des futures guerres mondiales entre les vieux pays d'Europe et les États-Unis ». L'ambassadeur prie sa hiérarchie de le tenir documenté sur « cette question des États-Unis d'Europe qui est au premier rang des préoccupations de beaucoup »⁴⁹. Cette demande fait l'objet d'une note qui met en lumière le scepticisme qui entoure les mouvements européens. Le comte Eugène Carpentier de Changy, chef de la section de l'Europe méridionale, écrit à Joseph Mélot, chef de la section de la SDN :

Je suppose que SN n'a pas répondu à la demande de M. de Cartier du 15 XII relative aux « États-Unis d'Europe » au sujet de laquelle elle possède un dossier paraît-il. [...] Nous touchons là du doigt les inconvénients qu'il y a à ce que SN conserve chez elle des questions de portée générale pour la seule raison qu'elles sont nées à Genève soit dans les locaux de la Société des Nations soit dans le café d'en face, d'un cerveau illuminé ou embrumé de whisky.⁵⁰

La réponse de Vandervelde – elle partira pour Washington trois mois plus tard ! – est particulièrement éloquente quant à la situation et la perception de l'européisme sur la scène diplomatique belge. Quelle en est la teneur ? Le ministre rappelle que deux mouvements principaux, la Paneuropa de Coudenhove et la Fédération pour l'Entente européenne présidée par l'ancien ministre français Émile Borel, mènent une action pour tendre, « d'abord à éviter de nouvelles guerres et à consolider l'économie européenne si ébranlée », ensuite et d'une manière générale, « à unir plus étroitement entre eux les peuples d'Europe »⁵¹. Suivant « avec intérêt le développement de ces efforts de solidarité européenne, qui entendent se poursuivre en liaison avec la Société des Nations », Vandervelde précise toutefois qu'il « est à peine besoin de noter que de multiples raisons, d'ordre très divers, ne permettent guère d'espérer, avant longtemps, une fédération des États européens. Ce n'est là, pour Paneuropa, qu'un but lointain et la plupart de ses promoteurs ont surtout des préoccupations d'ordre économique »⁵². Partageant, en tant que leader socialiste, l'essentiel des idées européennes – lors du Congrès du POB, en 1927, il a rappelé que le mouvement ouvrier ne pouvait être indifférent à la constitution « d'une fédération socialiste des États-Unis d'Europe » – il

⁴⁹ AMAEB, Dossier 11440 II « États-Unis d'Europe » : Cartier de Marchienne à Vandervelde, Washington, 15 décembre 1926.

⁵⁰ *Ibid.* : Note d'E. Carpentier de Changy à J. Mélot, Bruxelles, 19 janvier 1927.

⁵¹ *Ibid.* : Vandervelde à Cartier de Marchienne, Bruxelles, 7 mars 1927.

⁵² *Ibid.*

répète que « l'existence de plusieurs groupes, plus ou moins rivaux, à tendances analogues et dont les représentants sont les uns et les autres honorablement connus nous oblige à une certaine réserve »⁵³.

Dès lors, que retenir de ce premier tour d'horizon ?

D'un point de vue diplomatique, il convient de souligner que l'apparition dans le courant de l'année 1926 de trois associations européistes – Paneuropa (20 septembre 1926), la Fédération pour l'Entente européenne (11 octobre 1926) et, dans une moindre mesure, les États-Unis des Nations européennes (29 octobre 1926) – oblige le ministère des Affaires étrangères à adopter une attitude réservée. La propagande intensive menée par Coudenhove au nom de Paneuropa entre 1926 et 1937 – le dossier « États-Unis d'Europe » est principalement composé de documents émanant de cette formation – heurtera, à l'instar du Quai d'Orsay⁵⁴, la diplomatie belge dont l'objectif est de travailler dans le cadre de la SDN. « Il est fort regrettable que ces groupements pacifistes », s'attriste bientôt Le Ghait, « rivalisent entre eux, servant à des ambitions personnelles, ou bien encore, soient utilisés pour des intérêts particuliers. [...] Les associations spéciales ne joueront un rôle utile qu'à condition d'être une roue de plus sur laquelle progressera le grand char de la Société des Nations »⁵⁵.

D'un point de vue européiste, remarquons que les six formations qui seront, à la suite de Paneuropa, de l'Entente européenne et des États-Unis des Nations européennes, amenées à solliciter ponctuellement la reconnaissance et/ou le soutien du ministère se verront opposer la même réserve. Ceci dit, si le département ne jugera pas nécessaire de répondre aux tracts isolés de l'Union européenne (La Haye, 15 octobre 1928)⁵⁶, du Bloc d'Action européenne (Bruxelles, 12 avril 1932)⁵⁷, de la Vereeniging ter boverdering van de oprichting van de Vereenigde Staaten van Europa (Haarlem, 20 janvier 1933)⁵⁸ ou de la United Democracies of Europe

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ L. Badel, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français 1925-1948*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France – Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 1999, pp. 163-169.

⁵⁵ AMAEB, Dossier 11440 II « États-Unis d'Europe » : Le Ghait à Vandervelde, Vienne, 25 octobre 1926.

⁵⁶ *Ibid.* : Basée à La Haye et présidée par Christian Günther, l'Union européenne n'envoie qu'un tract de propagande au département proposant d'établir « un jour de paix universel le 27 août ». Cette « organisation pour la coopération internationale et l'entente des Nations » qui regroupe des militants de différents mouvements à l'instar de Francis Delaisi est sans doute à mettre en rapport avec celui évoqué par L. Morselli, « Francis Delaisi (1873-1947) et l'Europe », *Mémoire de maîtrise en Histoire des relations internationales*, Université de Paris I, 2001, p. 57.

⁵⁷ AMAEB, Dossier n° 11440 I « États-Unis d'Europe » : Ordre du Jour du Bloc d'Action européenne, avril 1932.

⁵⁸ *Ibid.* : Vereenigde Staten van Europa au roi Albert I^{er}, Haarlem, 20 janvier 1933.

(Londres, 7 septembre 1939)⁵⁹, il adoptera une attitude plus courtoise envers l'Union douanière européenne et le Comité français de Coopération européenne – associations qui ne seront pas sans exercer une certaine influence sur le Quai d'Orsay⁶⁰.

C. Présentation sommaire des cinq « grandes » associations europhistes de l'entre-deux-guerres

1. Paneuropa

En novembre 1922, le comte Richard Coudenhove-Kalergi publie dans la *Vossische Zeitung* de Berlin et dans la *Neue Freie Presse* de Vienne une esquisse de son projet paneuropéen sous le titre « Paneuropa : ein Vorschlag ». Un an plus tard, il expose plus substantiellement son projet dans un livre-programme, *Paneuropa*, dont la parution, à l'automne 1923⁶¹, marque véritablement le départ de la propagande paneuropéenne :

Mon livre *Paneuropa* parut au début octobre 1923 aux éditions paneuropéennes nouvellement fondées à Vienne. [...] Chaque exemplaire [...] était accompagné d'une carte à mon adresse mentionnant cette phrase imprimée : « Je m'inscris comme membre de l'Union paneuropéenne ». Dans l'espace d'un mois, plus de mille membres avaient répondu à l'appel. Chaque courrier apportait un grand nombre de nouvelles adhésions.⁶²

Paneuropa – nom d'un mouvement mais aussi d'un projet politique ambitieux⁶³ – est servi par « un texte court, ordonné, construit par un esprit alerte, tout à la fois prudent et passionné qui s'exprime en phrases concises, formules lapidaires jaillissant comme des slogans ou des points de réflexion [...] »⁶⁴. En effet, le système élaboré par le jeune aristocrate pour sauver l'Europe du déclin est relativement simple. Il vise à organiser le continent sur le modèle des États-Unis d'Amérique, à l'exclusion de l'empire britannique – ce qui jettera rapidement la suspicion sur le

⁵⁹ *Ibid.* : S.L. Aageness, « The United Democracies of Europe », Oslo, 7 septembre 1939.

⁶⁰ Cf. L. Badel, *Un milieu libéral et européen, op. cit.*, pp. 159-163 ; du même auteur, « Le Quai d'Orsay, les associations privées et l'Europe (1925-1932) », in R. Girault, G. Bossuat (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée : nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 109-132.

⁶¹ R. Coudenhove-Kalergi, *Pan-Europa*, Vienne, Paneuropa-Verlag, 1923. L'ouvrage ne sera traduit en français qu'en 1927 par Philippe Simon : *Paneuropa*, Paris – Vienne, Éditions paneuropéennes, 1927.

⁶² R. Coudenhove-Kalergi, *J'ai choisi l'Europe*, Paris, Plon, 1952, p. 115.

⁶³ Parmi une vaste littérature, voir les mises au point récentes suivantes : A. Ziegerhofer-Prententhaler, *Botschafter Europas. Richard Nikolaus Coudenhove-Kalergi und die Paneuropa-Bewegung in den zwanziger und dreißiger Jahren*, Vienne – Cologne – Weimar, Böhlau, 2004 ; A.-M. Saint-Gille, *La « Paneurope »*. *Un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.

⁶⁴ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles, op. cit.*, pp. 43-44.

mouvement –, de la Russie soviétique⁶⁵ et de la Turquie⁶⁶. La Paneurope regrouperait ainsi les États du continent européen, soit 300 millions d'habitants, prolongés par leurs territoires africains. Inventoriant les raisons pour lesquelles, il est urgent de réaliser la Paneurope – déclin européen dans le concert international, menaces hégémoniques américaines et russes, nécessité de réorganiser rationnellement l'économie continentale –, Coudenhove est l'un des premiers à placer au centre du dispositif la réconciliation franco-allemande⁶⁷. Une fois, la détente européenne assurée par la coopération des deux anciens belligérants – elle est, en réalité, davantage du ressort de la France⁶⁸ que de l'Allemagne⁶⁹ –, une conférence paneuropéenne pourrait se réunir. Elle se doterait d'un bureau européen, fixerait la fréquence de ses réunions et imposerait un traité d'arbitrage entre tous les États européens. Ce volet sécuritaire s'accompagne d'un volet économique – union douanière européenne avec une monnaie européenne – et d'un volet politique pour arriver, à terme, à former une Confédération européenne. En ce sens, Coudenhove réclame une réforme de la SDN. L'organisation ne devrait accueillir que des empires de taille mondiale, c'est-à-dire la Paneurope, la Russie soviétique, l'Empire britannique, l'Empire d'Asie orientale et l'Union panaméricaine⁷⁰.

2. *De la Fédération pour l'Entente européenne à la Coopération européenne*

Le Comité français de Coopération européenne, qui n'hésitera pas à discerner son influence lors de la publication du Mémoire Briand⁷¹, a des débuts quelque peu nébuleux⁷². À l'origine, il y a la Fédération pour

⁶⁵ Cf. A. Fleury, « R. Coudenhove-Kalergi, la SDN et l'URSS », in M. Narinski, É. du Réau, G.-H. Soutou, A. Tchoubarian (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 1920*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, pp. 9-24 (Mondes contemporains).

⁶⁶ Dans *J'ai choisi l'Europe*, *op. cit.*, (pp. 148-149), Coudenhove explique que c'est l'homme d'État grec, Eleutherios Venizelos, rencontré lors du premier congrès paneuropéen de Vienne, qui l'a persuadé d'inclure, finalement, la Turquie dans son projet de confédération européenne.

⁶⁷ L. Jilek, « Paneurope entre 1923 et 1940 : la réception du projet en Europe centrale et occidentale », in *Relations Internationales*, n° 72, Hiver 1992, p. 413.

⁶⁸ Cf. R. Coudenhove-Kalergi, « Offener Brief an die französische Kammer », in *Paneuropa*, 1^{re} année, n° 3, juin 1924 (23 p.).

⁶⁹ S. Schirmann, *Quel ordre européen ? op. cit.*, p. 75.

⁷⁰ L. Jilek, « La réforme de la SDN dans les options de Coudenhove », in S. Schirmann (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes 1919-1929*, Metz, Publications du Centre de recherche histoire et civilisation de l'Europe occidentale, 2003, pp. 93-116.

⁷¹ « Discours prononcé par É. Borel le 17 mai 1933 », in *L'Europe de demain*, n° 20, juin 1933, p. 18.

⁷² Au sujet de l'Entente européenne et du Comité fédéral de Coopération européenne, voir les différentes études de J.-M. Guieu, « Le Comité fédéral de Coopération euro-

l'Entente européenne fondée à Genève, le 2 septembre 1926, par le polonais Alfred Nossig⁷³ et le français Alphonse Aulard⁷⁴. Le mouvement auquel Vandervelde apporte son soutien⁷⁵ – sans doute grâce à l'intervention du sénateur socialiste Henri La Fontaine⁷⁶ – se transforme en Fédération Internationale des Comités de Coopération européenne après le lancement, le 2 février 1927, d'un Comité français pour la Coopération européenne dirigé par Émile Borel, mathématicien français, ancien ministre de la Marine et député radical-socialiste de l'Aveyron⁷⁷. Cette formation dont l'assise témoigne du progrès de l'idée européenne dans les milieux parlementaires français⁷⁸ entend se démarquer des thèses

péenne : L'action méconnue d'une organisation internationale privée en faveur de l'union de l'Europe dans les années 1930 (1928-1940) », in *Organisations internationales, op. cit.*, pp. 73-92 ; et, surtout, « Les apôtres de l'esprit de Genève'. Les militants pour la Société des Nations dans la première moitié du XX^e siècle », Thèse de doctorat en histoire, Université de Paris I, 2005.

⁷³ À propos de ce publiciste (1877-1943), devenu polonais après la disparition de l'Empire austro-hongrois, cf. H. Donat, K. Holl, *Die Friedensbewegung. Organisierter Pazifismus in Deutschland, Österreich und in der Schweiz*, Düsseldorf, Econ, 1983, pp. 290-291.

⁷⁴ MDM, HLF 089 : Nossig à La Fontaine, Paris, 24 juillet 1926.

⁷⁵ *Ibid* : Nossig à La Fontaine, Genève, 2 septembre 1926. Les démarches répétées de Nossig auprès de La Fontaine pour former un comité belge demeureront vaines.

⁷⁶ Docteur en droit de l'Université de Bruxelles, Henri La Fontaine (Bruxelles, 22 avril 1854 – Bruxelles, 14 mai 1943) s'inscrit au barreau et fait son stage chez Edmond Picard. En 1883, il fonde la Société belge de l'arbitrage et de la paix dont il est secrétaire. En 1895, il est élu sénateur socialiste et adhère à l'Union interparlementaire (UIP). En 1907, il préside le Bureau International de la Paix qu'il a contribué à créer. En 1890, il rencontre le juriste Paul Otlet et un an plus tard, il publie un *Essai de bibliographie de la paix*. Jeune libéral avancé, il est de l'aventure de l'Université Nouvelle où il enseigne le droit international. Son action en faveur de la paix se déroule à la fois dans la vie politique et dans le mouvement populaire de la paix. Il est le défenseur du recours aux pratiques arbitrales pour résoudre les conflits. La Fontaine, qui est de toutes les grandes conférences de la Paix de l'époque, obtient le prix Nobel de la Paix en 1913. Parallèlement, il soutient le Palais Mondial (Mundaneum) qui vise à réunir dans un même lieu toutes les connaissances du monde. Centre de documentation à caractère universel, le Mundaneum se voulait un lieu de rencontre de tous les hommes de bonne volonté et de toutes les disciplines du savoir humain. Cf. *Henri La Fontaine. Un prix Nobel de la Paix (1913-1943). Tracés d'une vie*, Mons, Mundaneum, 2002.

⁷⁷ J.-M. Guieu, « Émile Borel et la 'Coopération européenne'. Pacifisme genevois et idée européenne des années 1920 aux années 1940 », Mémoire de DEA en histoire, Université de Paris I, 1997.

⁷⁸ C'est au Sénat qu'eut lieu, le 25 mars 1927, sous la présidence de Paul Doumer, l'assemblée constitutive de cette nouvelle formation européenne à laquelle ont adhéré Aristide Briand, Édouard Herriot, Paul Painlevé, Joseph Caillaux, Gaston Doumergue, Raymond Poincaré, Louis Barthou. Pour une liste complète des membres du Comité français et les statuts de l'association, cf. MDM, HLF 089 : « Comité français de Coopération européenne », Paris, s.d. (1928), 24 p.

paneuropéennes⁷⁹ en proposant une entente entre tous les États européens dans le cadre de la SDN⁸⁰. Si, en janvier 1929, le mouvement de Borel n'a toujours pas d'antenne en Belgique⁸¹, il trouvera un relais auprès de l'Union belge pour la SDN – la liste des membres du comité d'honneur de la Coopération européenne en Belgique se confondant, en 1930, avec celle de cette dernière association⁸². L'implantation de la Coopération européenne en Belgique restera confinée à cette sphère, sans doute à cause des méthodes d'action prônées par le mouvement. Celles-ci consistent, en effet, à créer l'Europe par les élites, plus européennes que les masses, et donc à cibler la propagande sur les hautes personnalités de chaque pays européen. En mars 1937, le ministre de Belgique à La Haye, Charles Maskens, dressera un bilan assez négatif de l'activité déployée par la Coopération européenne tant en Belgique qu'aux Pays-Bas⁸³. Pourtant, au tournant des années 1930, le mouvement bénéficiera d'une certaine audience grâce à l'Union douanière européenne – organisme auquel elle a confié l'étude des problèmes économiques européens⁸⁴.

3. L'Union douanière européenne (UDE)

L'Union douanière européenne⁸⁵ plonge, quant à elle, ses racines dans un « Appel aux Européens » lancé le 12 mars 1925 par dix personnalités européennes au nombre desquelles figurent l'économiste français Charles Gide, le journaliste allemand Edgar Stern-Rubarth, l'ancien ministre des Finances néerlandais Anton Van Gijn et l'ancien secrétaire d'État hongrois Elmer Hantos. Interpellant la SDN par un message simple – « ce

⁷⁹ É. Borel, « Vers les États-Unis d'Europe », in *La Revue belge*, 1^{er} décembre 1930, pp. 417-434. Dans cet article, Borel qui critique la division « paneuropéenne » du monde (p. 419), souligne aussi le danger de présenter les États-Unis d'Amérique comme modèle d'intégration européenne.

⁸⁰ Cf. É. Borel, *La Coopération européenne*, Paris, Les Éditions du Monde nouveau, 1928.

⁸¹ MDM, HLF 089 : Rais à La Fontaine, Paris, 2 janvier 1929.

⁸² *Comité fédéral de Coopération européenne*, Juin 1932, n° 2, Paris, Imprimerie Nationale, pp. 12-13. « Belgique. Siège : Palais d'Egmont, Place du Petit Sablon 8. Président : M. Albert-Édouard Janssen, ancien ministre des Finances, professeur à l'Université de Louvain, membre du Comité Financier de la Société des Nations ; vice-présidents : MM. Louis de Brouckère, Sénateur, professeur à l'Université de Bruxelles ; Henri Rolin, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères ; Trésorier : Paul van Zeeland, Directeur de la Banque nationale de Belgique, professeur à l'Université de Louvain ; Secrétaire général : Georges Aronstein, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles ».

⁸³ AMAEB, Dossier 11 440 I « États-Unis d'Europe » : Maskens à Spaak, La Haye, 4 mars 1937.

⁸⁴ L. Badel, *Un milieu libéral et européen*, op. cit., p. 135.

⁸⁵ Sur cette association, cf. J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., pp. 77-84 ; É. Du Réau, *L'idée d'Europe*, op. cit., pp. 89-90 ; et surtout L. Badel, *Un milieu libéral et européen*, op. cit., p. 136 et 177-183.

n'est que la paix économique qui peut assurer la paix ; la paix économique de l'Europe ne peut être assurée que par l'Union douanière européenne » –, ces intellectuels ne définissent que très sommairement les modalités d'une telle réalisation. Il faut, dès lors, attendre la constitution du Comité français de l'UDE, le 28 janvier 1927, sous l'égide de l'économiste Charles Gide et du sénateur Yves Le Trocquer, pour que le mouvement essaime en Europe⁸⁶. Placée sous la présidence d'honneur d'Aristide Briand, l'UDE sera représentée, durant toute la période de l'entre-deux-guerres, par son délégué-général, Lucien Coquet, conseiller honoraire du Commerce extérieur de la France. Rassemblant « des parlementaires de toutes nuances, des représentants des grandes associations patronales et des unions ouvrières, des professeurs, des membres des chambres de commerce, des conseillers du commerce extérieur de la France, des négociants exportateurs, des représentants de groupements rattachés à la Société des Nations... »⁸⁷, cette association trouvera deux relais importants en Belgique à travers l'Association belge de Coopération économique internationale (ABCEI) présidée par le ministre Georges Theunis, ensuite par l'Institut d'économie européenne (IEE) du Dr Irénée Van der Ghinst.

4. *Les États-Unis des Nations européennes (EUNE)*

Si Vandervelde est plus discret sur les États-Unis des Nations européennes, le promoteur de ce projet, l'ophtalmologue danois Christian Frederik Heerfordt à qui Jules Destrée attribue, au même titre que Coudenhove, la paternité des États-Unis d'Europe⁸⁸, envoie pourtant, en octobre 1926, une « Adresse » au ministre de Belgique à Copenhague⁸⁹. Il prie ce dernier de tenir son gouvernement au courant de son intention, à savoir « d'entrer en contact avec les personnalités [belges] qui occupent une situation éminente dans le monde des affaires, dans la politique, dans la vie intellectuelle, dans la presse afin de discuter le bien-fondé de l'opinion scandinave sur les avantages que [la Belgique] obtiendrait en adhérant aux États-Unis des Nations européennes »⁹⁰. Le département ne jugera pas opportun de répondre à cet « aimable professeur, bourré de

⁸⁶ Cf. Ch. Gide, « Les douze vertus de la coopération », in *Les Cahiers de l'Églantine*, n° 4, avril 1925, pp. 5-31.

⁸⁷ J. Marchal, *Union douanière et organisation*, Paris, Sirey, 1929, pp. 214-215.

⁸⁸ J. Destrée, « Un père inconnu des États-Unis d'Europe » (il s'agit ici de Jules Romains), in *Le Soir*, 24 mai 1930, p. 1.

⁸⁹ Le Dr Heerfordt enverra une dizaine d'« Adresses » et de « Rapports » au ministère des Affaires étrangères de 1926 à 1937. Cf. AMAEB, Dossiers 11 440 II et 11 440 I « États-Unis d'Europe ».

⁹⁰ AMAEB, Dossier 11440 II « États-Unis d'Europe » : Dr C.F. Heerfordt, Adresse remise aux envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires des pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Roskilde, 30 septembre 1926, p. 20.

bonnes intentions et d'idées confuses »⁹¹. Heerfordt lance, en 1924, depuis Roskilde au Danemark, une « Initiative scandinave » qui contrairement à Paneuropa n'a pas d'exclusive⁹². Son projet repose, en effet, sur une conception non géographique de l'Europe. Il envisage d'y inclure les États-Unis et les *dominions* anglais en raison de leur peuplement de souche européenne. Ce projet de confédération européenne, volontairement imprécis – il compte sur l'appui des divers gouvernements européens pour l'affiner⁹³ – semble cependant s'élaborer en dehors de la SDN dont il soulignera, à plusieurs reprises, l'insuffisance⁹⁴. Le réseau de propagande du mouvement est relativement important, notamment en Scandinavie⁹⁵. Sans « rechercher une large publicité », Heerfordt vise essentiellement les élites nationales – plusieurs documents émanant de cette formation ont été retrouvés dans divers papiers privés en Belgique⁹⁶ – afin de les sensibiliser à son projet. Début 1927, Heerfordt quitte d'ailleurs le Danemark pour faire le tour des capitales européennes⁹⁷. Du 6 au 12 mars⁹⁸, il est à Bruxelles et y rencontre, peut-être, le journaliste Pierre Daye et le sénateur socialiste Henri La Fontaine. Si ce « ne sont ni la prudence ni le scepticisme qui l'attendent à Bruxelles »⁹⁹, Heerfordt abandonne rapidement sa propagande en Belgique. Contrairement au *leader* paneuropéen qui cherchera toujours à garder l'exclusive dans la délivrance d'un message européen, le Danois préfère renoncer à implanter son mouvement dans des pays où Paneuropa est déjà bien représenté. Ce sera le cas en Belgique et aux Pays-Bas :

Comme nous l'avons expliqué dans notre 2^e Rapport consacré principalement au mouvement paneuropéen du comte Coudenhove-Kalergi, on avait adhéré à ce mouvement à Bruxelles un petit nombre de jours avant que l'initiative scandinave eût inauguré sa propagande en Belgique. Une section belge de

⁹¹ AML, Papiers P. Daye, « Mémoires ». Chapitre XXVIII « Voyages entre les lettres et la politique » [ML 2678/4-10].

⁹² Cf. C. Corneliussen, « Dr Heerfordt : a private political entrepreneur and his federal plans for a nordic and european unity in the interwar period », Thèse de doctorat en histoire, Institut Européen de Florence, octobre 2006.

⁹³ AMAEB, Dossier11440 II « États-Unis d'Europe » : Dr C. F. Heerfordt, Programme de l'initiative scandinave en vue d'amener tous les peuples européens du monde à établir le bilan de leurs intérêts dans l'institution prochaine des « États-Unis des Nations européennes », Roskilde, novembre 1926, 8 p.

⁹⁴ É. du Réau, *L'idée d'Europe*, op. cit., pp. 83-84.

⁹⁵ C. H. Pegg, *Evolution of the European idea*, op. cit., pp. 38-39.

⁹⁶ Outre les archives du ministère des Affaires étrangères, des documents – brochures, correspondance, adresses, rapports – ont été retrouvés dans les AULB, Papiers P. Hymans – PPH (Brochures, dossiers n° 185 à 193) ; MDM, Papiers H. La Fontaine – HLF 089 « Projets d'Union européenne ».

⁹⁷ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., p. 111.

⁹⁸ MDM, HLF 089 : Heerfordt à La Fontaine, Roskilde, 24 février 1927.

⁹⁹ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., p. 111.

l'Union paneuropéenne avait été constituée avec l'adhésion officielle des trois partis politiques du pays [...]. C'est pourquoi, comme ce fut le cas aux Pays-Bas, l'initiative scandinave juge inutile de renouveler sa propagande en Belgique avant d'avoir constaté chez les grandes puissances un intérêt suffisant pour la cause qu'elle défend¹⁰⁰.

Axée, jusqu'en 1933, sur la France, autour d'un « Projet franco-scandinave »¹⁰¹, puis sur l'Allemagne et la Grande-Bretagne¹⁰², la propagande d'Heerfordt se réoriente, en 1937, vers la Belgique. Le Danois se félicite de la nouvelle orientation de la politique extérieure prise par Spaak. En effet, celle-ci permettrait au pays de « prendre plus librement position sur la proposition de la mise en œuvre d'une collaboration belgo-polono-roumaino-tchécoslovaquo-yougoslave en vue de créer une grande entente européenne de paix (comme précurseur du Commonwealth mondial européen garantissant celle-ci définitivement) »¹⁰³ ! Mais, est-il bien utile de préciser que le gouvernement belge restera sourd à ses appels répétés ?¹⁰⁴

5. *Comité franco-allemand d'information et de documentation (CFAID)*

Enfin, si Chabot, et plusieurs historiens à sa suite, ont souligné l'importance du Comité franco-allemand d'information et de documentation (CFAID) de l'industriel luxembourgeois Émile Mayrisch¹⁰⁵, ce mouve-

¹⁰⁰ MDM, HLF 089 : C. F. Heerfordt, « Troisième rapport concernant l'initiative scandinave en vue d'amener tous les peuples européens du monde à rechercher l'intérêt que présenterait pour eux l'institution prochaine des États-Unis des Nations européennes dans le cadre de la Société des Nations », Roskilde, juillet 1927, p. 1 et 4.

¹⁰¹ AULB, PPH, n° 186 : C. F. Heerfordt, « Esquisse d'un projet franco-scandinave concernant les articles fondamentaux de la constitution des États-Unis des Nations européennes », Roskilde, mars 1929.

¹⁰² MDM, HLF 089 : C. F. Heerfordt, « Circulaire adressée aux membres inscrits dans les comités nationaux désignés dans plusieurs pays pour examiner les projets de l'Initiative scandinave concernant l'institution prochaine d'un Commonwealth mondial européen », Copenhague, juin 1936, pp. 1-2.

¹⁰³ AULB, PPH, n° 190 : C.F. Heerfordt, « Un Appel à la Belgique sous la forme d'une requête à l'adresse du gouvernement belge », Copenhague, février 1937.

¹⁰⁴ Il semble toutefois qu'Hymans ait accepté de rencontrer Heerfordt début décembre 1936. Ce dernier lui aurait expliqué oralement l'objet de la réorientation de la propagande sur la Belgique. Cf. AULB, PPH, n° 189 : Heerfordt à Hymans, Copenhague, 4 décembre 1936.

¹⁰⁵ À propos de l'industriel luxembourgeois, Émile Mayrisch (Eisch, 10 novembre 1862 – 5 mars 1928), cf. J. Bariéty, « Le rôle d'Émile Mayrisch entre sidérurgies allemandes et françaises après la Première Guerre mondiale », in *Relations internationales*, n° 1, mai 1974, pp. 123-137 ; Ch. Barthel, « Émile Mayrisch et les dirigeants de l'Arbed entre la Belgique, la France et l'Allemagne : rivalités et complicités (1918-1925) », in M. Dumoulin (dir.), *Réseaux économiques et construction européenne. Economic Networks and European Integration*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2004, pp. 125-144 (Euroclio, n° 29).

ment n'apparaît pas dans le dossier « États-Unis d'Europe », mais bien dans la correspondance politique avec la France (1926). L'ambassadeur belge à Paris commente, en effet, longuement la formation de ce comité qui, poursuivant un rapprochement intellectuel et économique entre la France et l'Allemagne, ouvrira deux bureaux, l'un à Paris, l'autre à Berlin¹⁰⁶. Habile conciliateur dans le domaine de l'industrie lourde, Émile Mayrisch, directeur général des *Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange* (Arbed), est rapidement convaincu de la nécessité d'organiser des ententes entre industriels allemands, français, belges et luxembourgeois. La fondation d'un Comité franco-allemand d'information et de documentation traduit bien ses préoccupations : il ne s'agit pas d'œuvrer sur le seul plan économique, mais bien de préparer les esprits à la réconciliation franco-allemande. Si la Belgique est curieusement absente du comité, deux intellectuels liégeois, la philologue helléniste Marie Delcourt et son époux, l'écrivain Alexis Curvers, participeront aux réunions du groupe d'intellectuels français et allemands réunis au château de Colpach, au Grand-Duché de Luxembourg, à l'invitation d'Émile Mayrisch et de sa femme écrivain, Aline de Saint-Hubert¹⁰⁷. Ils y rencontreront le journaliste français Wladimir d'Ormesson qui, à la suite de la mort prématurée de Mayrisch qui décède le 5 mars 1928 dans un accident de voiture, relancera en 1932, aux côtés de l'industriel « belgo-luxembourgeois », Gaston Barbanson¹⁰⁸, successeur de Mayrisch à la tête de l'Arbed, le CFAID¹⁰⁹.

Notons, pour clore cet inventaire, que le promoteur des Unions intellectuelles, le prince Karl-Anton Rohan, qui livre en 1933 un article à *La Revue belge*¹¹⁰, entretiendra des liens étroits avec Mayrisch, ses proches et le Comité franco-allemand¹¹¹. Comme le souligne Michel Trebitsch,

¹⁰⁶ AMAEB, Dossier n° 651 « France politique 1926 » : de Gaiffier d'Hestroy à Vandervelde, Paris, 4 juin 1926.

¹⁰⁷ Helléniste, latiniste et historienne de l'humanisme, Marie Delcourt (Ixelles, 18 novembre 1891 – Liège, 11 février 1979), professeur à l'Université de Liège épousera, en 1932, l'écrivain Alexis Curvers. Cf. É. Gubin, C. Jacques, V. Piette, J. Puissant (dir.), *Dictionnaire des femmes belges XIX^e – XX^e siècles*, Bruxelles, Racine, 2006, pp. 170-171. Remarquons dès ici que l'ouvrage de M. Delcourt, *La vie d'Euripide* (Paris, Nouvelle Revue française, 1930) est dédié à « M^{me} Mayrisch de Saint-Hubert » et qu'Alexis Curvers collaborera au bulletin de l'Union Jeune Europe en décembre 1935.

¹⁰⁸ J. Willequet, « Gaston Barbanson. Promoteur d'une 'Grande Belgique' en 1914-1918 », in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 48, 1970, n° 1-2, pp. 335-376 ; n° 3-4, pp. 1177-1206.

¹⁰⁹ J.-L. Chabot, *Aux origines intellectuelles*, op. cit., pp. 95-98 ; É. du Réau, *L'idée d'Europe*, op. cit., pp. 85-87.

¹¹⁰ Ch.-A. de Rohan, « L'avenir de l'Europe centrale », in *La Revue belge*, 1^{er} mars 1933, pp. 385-392.

¹¹¹ G. Müller, « Richard Coudenhove-Kalergi et Karl-Anton Rohan : 'la fuite sans fin' ? Les communautés franco-allemandes après la Première Guerre mondiale et les projets pour l'unité européenne entre Vienne et Paris », in G. Bossuat, D. Saunier (dir.),

« pour bon nombre d'intellectuels européens, le chemin de Pontigny passait par Colpach »¹¹². C'est ainsi que plusieurs Belges parmi lesquels Marie Delcourt, mais aussi le socialiste Henri De Man, le publiciste catholique Raymond De Becker et l'écrivain Paul Fierens, rejoindront dans les années 1920 et 1930, les célèbres décades organisées par l'homme de lettres parisien, Paul Desjardins¹¹³.

III. La Belgique ou une certaine idée de l'Europe

Parmi les forces profondes qui façonnent la situation internationale d'un pays et qui traversent le temps, notent les historiens Jean-Baptiste Duroselle et Pierre Renouvin, les facteurs géographiques revêtent une importance particulière. Qu'il s'agisse des qualités et des ressources du territoire, de sa position stratégique ou du contrôle des voies de passage et de l'espace¹¹⁴, ces différents éléments conditionnent curieusement, mais indéniablement, la manière dont la Belgique pense et conçoit l'Europe. Dans le cadre de cette étude, il n'est dès lors pas inutile de confronter ce déterminisme géographique à l'imaginaire européen de quelques Belges.

A. Un déterminisme géographique

« En somme », note l'écrivain liégeois Paul Dresse de Lebioles, « nous avons été, depuis les Temps Modernes, un pays aussi souvent envahi qu'attaqué, un pays que submergeait sans cesse la marée des invasions, pour le laisser [...] libre mais ruiné à des degrés variables ». Mais l'écrivain ajoute : « Il est vrai que cette position intermédiaire qui faisait notre malchance en cas de conflit, faisait notre prospérité en temps de paix »¹¹⁵. Ces quelques lignes publiées en 1945 – elles sont extraites

Inventer l'Europe. Histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2003, pp. 95-109 (Euroclio, n° 27) ; et du même auteur, « L'Europe de la culture ou une nouvelle aristocratie européenne : les réflexions et les projets de la 'Fédération internationale des Unions intellectuelles' (1924-1934) », in *Organisations internationales*, op. cit., pp. 135-152.

¹¹² M. Trebitsch, « L'Europe des esprits : les intellectuels et l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres », in M. Brunet, P. Lanthier (dir.), *L'inscription sociale de l'intellectuel*, s.l., L'Harmattan – Les Presses de l'Université de Laval, 2000, p. 125.

¹¹³ F. Chaubet, *Paul Desjardins et les décades de Pontigny*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.

¹¹⁴ J.-B. Duroselle, P. Renouvin, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, 1970, pp. 6-29. Pour ce qui concerne la Belgique, voir la mise au point de P. Deloge, « La Belgique – petite puissance – et la sécurité en Europe au XX^e siècle », in *La Belgique, les petits États et la construction européenne*, op. cit., pp. 103-106 ; R. Coolsaet, *La politique extérieure de la Belgique. Au cœur de l'Europe, le poids d'une petite puissance*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, p. 369.

¹¹⁵ P. Dresse, *Le Complexe belge*, Bruxelles, Charles Dessart Éditeur, 1945, p. 105.

d'un essai intitulé *Le Complexe belge*¹¹⁶ – soulignent très justement l'un des traits caractéristiques de la Belgique du XX^e siècle : ce petit État, né en 1830, aux confins de la latinité et de la germanité et fort de 30 153 kilomètres carrés, n'est pas en mesure d'assurer seul la défense de son territoire. Cependant, alors que cette incapacité à se défendre détermine son statut de « petite puissance »¹¹⁷, sa position intermédiaire s'avère être un atout majeur en temps de paix : « Carrefour des civilisations occidentales, la Belgique se trouve, en temps de paix, dans une position géographique privilégiée »¹¹⁸.

Dressant un inventaire des images généralement utilisées pour caractériser la Belgique – « carrefour de l'Occident, plaque-tournante, charnière » –, Dresse ajoute que celle qu'il préfère est « l'image du microcosme » et que « Bruxelles, résumé de la Belgique, est le microcosme du microcosme »¹¹⁹. Sans gloser sur cette représentation¹²⁰, remarquons, à la suite de l'ambassadeur italien Carlo Sforza que « dès que les écrivains politiques parlent de la Belgique, le mot microcosme survient »¹²¹. Une

¹¹⁶ À propos de Paul Dresse (Liège, 24 septembre 1901 – Ixelles, 4 février 1987) et de cet essai, Cf. R. O. J. Van Nuffel, « Paul Dresse », in *Nouvelle biographie nationale*, t. IV, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1997, pp. 135-138.

¹¹⁷ D'après A. Fleury, qui se base sur les travaux de J.-C. Allain sur la moyenne puissance, une « petite puissance » est « un État dépendant, dont le sort est tributaire, soit de la volonté d'une grande puissance ou de groupe de puissances, soit de circonstances géographiques, stratégiques ou historiques qui lui sont favorables ». Cf. A. Fleury, « Les petits États dans la politique européenne aux XIX^e et XX^e siècles », in M. Dumoulin, G. Duchenne (dir.), *Les petits États et la construction européenne. Actes de la VII^e Chaire Glaverbel d'études européennes 2001-2002*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2002, p. 17 (Actes de la Chaire Glaverbel d'études européennes, n° 2). Toutefois, G. Trausch notait à l'issue d'un colloque tenu en 1998 sur « Le rôle et la place des petits en Europe au XX^e siècle » : « Le petit État n'est pas seulement petit par la taille mais encore par la perception des grands ». L'historien luxembourgeois ajoute que « les historiens n'ont pas grand-chose à gagner à ces discussions sur la définition du petit État, sinon à renforcer leur conviction qu'il faut travailler au cas par cas, c'est-à-dire sur la base d'une documentation aussi large et diversifiée que possible ». Cf. G. Trausch, « La place et le rôle des petits pays en Europe », in R. Frank (dir.), *Les identités européennes au XX^e siècle. Diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 111 et 115 (Internationale – 73). Voir également, D. Gueslin, « Les petits États dans l'entre-deux-guerres », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 11, automne 2000 – article disponible à l'adresse : http://ipr.univ-paris1.fr/spip/article.php3?id_article=148.

¹¹⁸ G. Theunis, « La Belgique devant les problèmes économiques internationaux », in *La Revue belge*, 15 octobre 1928, p. 98.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 48.

¹²⁰ Cf. G. Duchenne, « Brussel 14-39. Een Europese stad tussen twee... », in *Bruxelles l'européenne. Regards croisés sur une région capitale – Brussel, Hart van Europa. Een verkennende blik op een kapitale regio*, Bruxelles, Tempora – Institut d'études européenne, UCL, 2001, pp. 31-42.

¹²¹ C. Sforza, *Synthèses de l'Europe, op. cit.*, p. 72.

plaquette éditée en 1931 pour la Chambre syndicale du haut commerce de détail des industries d'art et de luxe, portant le titre poétique de « Ballade dans Bruxelles » et vantant les mérites de la ville, n'affirme-t-elle pas, avec éloquence, que « Bruxelles est une capitale et une synthèse non seulement de notre chère Patrie, mais également de l'Occident »¹²².

Mais, c'est peut-être l'écrivain et critique littéraire européen, Franz Hellens¹²³ – chantre de la littérature francophone de Belgique, il est aussi le trait d'union entre Paris et Bruxelles – qui en exprime le mieux les motifs. Dans un article symboliquement intitulé « Un Balcon sur l'Europe » qui paraît, en 1922, dans la revue avant-gardiste *Le Disque vert*¹²⁴, Hellens explique que si « l'esprit européen se manifeste aussi assidûment en Belgique » – et à Bruxelles –, c'est parce que le pays « manque véritablement de cohésion politique, se préoccupe uniquement des affaires et méprise tout ce qui porte la marque d'un nationalisme artificiel »¹²⁵. Ces éléments favoriseraient le développement d'un esprit procurant « une grande liberté d'allure et de pensée », poussant « aux actions d'audace, quand il ne paralyse pas entièrement [les] mouvements »¹²⁶. Hellens, avant Dresse, démontre ainsi qu'en Belgique, les réalités politiques, économiques et intellectuelles induisent une certaine perception de l'Europe, et de la place qu'occupe la Belgique en Europe.

¹²² AVB, Papiers M. Fauconnier, Carton n° 31 « Chambre de Commerce de Bruxelles » : *Ballade dans Bruxelles*. Plaquette éditée pour la Chambre Syndicale du Haut Commerce de Détail des Industries d'Art et de Luxe, Bruxelles, s.d. (1931 sur la couverture).

¹²³ Au sujet de l'écrivain belge, Franz Hellens (Bruxelles, 8 septembre 1881 – Bruxelles, 20 janvier 1972) et de son œuvre, cf. P. Gorceix, « Franz Hellens, critique littéraire européen », in *Un Balcon sur l'Europe*, Bruxelles, Labor, 1992, pp. 9-34 (Archives du futur) ; R. Frickx, « Franz Hellens », in *Nouvelle biographie nationale*, t. 1, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles, 1988, pp. 140-160.

¹²⁴ F. Hellens, « Un Balcon sur l'Europe », in *Le Disque vert*, novembre 1922, p. 34. L'article sera publié une seconde fois dans la revue *Les Écrits du Nord*, née de la fusion éphémère – elle ne comptera que deux numéros – du *Disque Vert* (1922-1935) de Franz Hellens et de *La Lanterne sourde* (1921-1931) de Paul Vanderborght. Voir également l'édition de P. Gorceix, in *Un Balcon sur l'Europe*, op. cit., pp. 37-38.

¹²⁵ F. Hellens, « Un Balcon sur l'Europe », in *Le Disque vert*, novembre 1922, p. 34.

¹²⁶ *Ibid.*

En 1933, l'écrivain et polémiste Paul Colin¹²⁷ – il fonde, au sortir de la Grande Guerre, la revue humaniste et internationaliste *L'Art Libre* à laquelle collabore Hellens et anime, jusque fin 1924, la revue pacifiste *Europe*¹²⁸ – use, à son tour, d'un raisonnement analogue¹²⁹. Dans *Belgique, Carrefour de l'Europe* – l'ouvrage recevra en 1936 le grand prix quinquennal de littérature – Colin utilise, en effet, une foule d'images pour évoquer la Belgique, l'Europe et les liens qui unissent l'une à l'autre :

Terre d'expérience, a-t-on dit. Carrefour où l'Europe étale quelques-unes de ses conquêtes, les confronte et les soupèse, comptoir où les gens du Sud, du Nord et de l'Est échangent des idées comme des marchandises [...]. Pays querelleur et généreux, qui dissimule mal ses rancœurs et ses passions, qui aime la véhémence et la franchise. Pays mal centralisé, qui n'a guère admis les hiérarchies [...]. Mais un curieux voisinage a rapproché dans chacune de ses provinces les leçons venues de l'Est et les aspirations de l'Extrême-Occident que la France et l'Angleterre forgeaient à coup d'épée sur la même enclume. [...] Richesses et souffrances des pays d'entre-deux ; en parcourant celui-ci de bout en bout, avec une affectueuse curiosité, j'ai conduit une enquête et dressé un inventaire. [...] La Belgique permet tout cela. [...] Belgique, miroir de l'Europe.¹³⁰

Sans s'appesantir sur le triste destin de Colin – versé dans la collaboration, il sera abattu le 1^{er} avril 1943 par un jeune étudiant, Arnaud Fraiteur qui sera, quant à lui, pendu à Breendonck – retenons que ces quelques lignes, extraites du chapitre « Retour vers soi », illustrent le glissement qui s'opère dans l'esprit de l'auteur au tournant des années 1930. D'internationaliste convaincu, il devient plus farouchement nationaliste. Si la Belgique est bien « un miroir de l'Europe », Colin préfère s'enfermer dans son observatoire pour s'interroger sur l'opportunité d'une ouverture européenne.

¹²⁷ Au sujet de l'écrivain polémiste Paul Colin (Saint-Josse, 22 octobre 1895 – Bruxelles, 1^{er} avril 1943), cf. R. Avermaete, « Paul Colin », in *Biographie nationale*, t. 35, supplément t. 7, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, pp. 140-145. Voir également, P. Martin, « Cassandre, hebdomadaire belge de la vie politique, littéraire et artistique (1937-1938) », Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 1986.

¹²⁸ P. Escoyer, « Une revue internationaliste. *L'Art Libre* de Paul Colin », Mémoire de licence en philologie romane, Université catholique de Louvain, 1986 ; voir également, N. Racine, « La revue *Europe* et le pacifisme dans les années 1920 », in M. Vaïsse (dir.), *Le Pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 51-69.

¹²⁹ À propos de cette rhétorique et des filiations terminologiques entre Paul Colin et Franz Hellens, voir H. Roland, « Paul Colin et la réception de l'expressionnisme en Belgique francophone dans l'entre-deux-guerres », in *Textyles : Alternatives modernistes (1919-1939)*, n° 20, 2001, pp. 44-45.

¹³⁰ P. Colin, *Belgique, Carrefour de l'Europe*, Bruxelles, Rieder, 1933, p. 25.

Le *déterminisme* géographique évoqué plus haut atteindra un certain paroxysme avec la théorie de l'« Europe médiane » que développe, après la Seconde Guerre mondiale, l'essayiste et avocat belge François Drion du Chapois¹³¹. Il n'est d'ailleurs pas le premier à utiliser ce concept puisque l'avocat et homme politique belge Lucien Jottrand entrevoyait, au siècle précédent, une entité européenne formée d'une chaîne de petits pays dont il postulait l'union fédérative¹³². En connexion, aussi, avec le philosophe suisse Gonzague de Reynold¹³³, Drion se fait historien pour expliquer, en 1958, dans *La vocation européenne des Belges*¹³⁴, qu'au sein d'une entité géographique privilégiée, le hinterland délimité naturellement par cinq fleuves – l'Escaut, la Meuse, le Rhin, le Rhône et le Pô –, et par cinq bassins, le pays est voué à occuper une place particulière :

Nous y avons suffisamment insisté, le système médian est constitué de trois entités : le *hinterland* du triple estuaire zélandais, le bassin du Rhône, enfin celui du Pô. C'est dans la première que s'encastre le territoire belge. Il y occupe une situation centrale. C'est dire son importance et son destin. Il n'est lieu en Belgique où le bruissement des vagues ne psalmodie les mots de notre vocation. Au souffle des marées, l'appel européen rase nos plaines. Nos collines en échangeant les échos.¹³⁵

¹³¹ Au sujet de l'avocat et essayiste F. Drion du Chapois (Seneffe, 16 octobre 1899 – 1986), voir P. Vandromme, *Drion du Chapois*, Bruxelles, P. De Meyère, 1960 (Portraits, n° 17).

¹³² C'est en 1854, dans un ouvrage *D'Anvers à Gênes, par les Pays-Rhénans, la Suisse et le Piémont* que Lucien Jottrand expose sa « théorie de la chaîne » tirant des conclusions de la solidarité des petits peuples présents dans l'étroit couloir qui s'étend de la Mer du Nord à la Méditerranée. Voir F. Drion du Chapois, *L'Europe médiane vue par Lucien Jottrand*, Bruxelles, 1949. A. Peters note qu'avec cet ouvrage, Drion voulait faire de Jottrand son prédécesseur. S'il existe des divergences entre les théories des deux auteurs, ils affichent toutefois un même attachement à l'entité belge. Leurs thèses – elles ont pour cadre une réflexion sur le rôle de la Belgique, sa position et sa situation au cœur de l'Europe – témoignent d'une volonté de donner une réelle importance à la Belgique. Cf. cf. A. Peters, « Lucien Jottrand et l'Europe médiane. Les théories européennes de deux Belges », Mémoire de licence en histoire, Université de Liège, 2001, p. 11.

¹³³ G. de Reynold, *La formation de l'Europe*, t. I : *Qu'est-ce que l'Europe*, Fribourg, 1944, pp. 45 et suivantes. Pour une mise au point sur le philosophe, voir O. Meuwly, « Gonzague de Reynold (1880-1970) et son combat pour une Suisse autoritaire et corporatiste », in *Le Temps*, 15 juillet 2004.

¹³⁴ Si la théorie de l'Europe médiane est la plus aboutie dans *La vocation européenne des Belges* (Bruxelles, 1958) – ouvrage quelque peu confus publié l'année de l'exposition universelle de Bruxelles –, il convient aussi de consulter : F. Drion du Chapois, *À la recherche de l'Europe. Sur les routes du passé* (8 vol. : t. 1, Huy – Bruxelles, Éditions Mosa – M. Foncoux, 1949 ; à partir du t. 2, Éditions universitaires, Bruxelles – Paris).

¹³⁵ F. Drion du Chapois, *La Vocation européenne des Belges*, *op. cit.*, p. 256.

Conciliant nationalisme et européisme – ses convictions européennes se fondent sur des sentiments monarchistes et patriotiques¹³⁶ –, Drion place donc la Belgique au centre d'un dispositif *médian* qui offre la double perspective d'une Europe unie et pacifiée et d'un rôle central pour la Belgique au sein de cette Europe.

Or cette équation est omniprésente et récurrente dans l'historiographie belge. La terminologie utilisée par ces intellectuels à quelque quarante ans de distance – la Belgique est « carrefour », « miroir de l'Europe », « milieu de l'Occident », « terre médiane » ou « microcosme » – est particulièrement révélatrice. Si d'après les romanistes Antoine Compagnon et Jacques Seebacher, on ne peut définir l'idée d'Europe – « l'idée d'Europe est insaisissable comme Dieu », affirment-ils, « la circonférence est partout et le centre nulle part »¹³⁷ – ces métaphores dévoilent, au contraire, que ces auteurs situent plus ou moins précisément le centre de l'Europe... en Belgique. Mais pourquoi au centre ?

B. « Une nation sans nationalité »

D'un point de vue interne, la Belgique est – comme le souligne encore Dresse – « une nation sans nationalité »¹³⁸. Créé artificiellement en 1830, ce petit État qui est composé de deux, puis de trois communautés linguistiques, n'est pas doté d'une « identité propre, univoque et spécifique »¹³⁹. Or, dès que se pose la question de l'identité nationale, des auteurs tentent – à l'instar de l'historien Henri Pirenne ou de l'avocat et homme de lettres Edmond Picard – de démontrer l'existence d'une nationalité belge en invoquant l'idée d'Europe.

Ainsi Henri Pirenne¹⁴⁰ – à la suite de l'historien allemand Karl Lamprecht, il insistera sur la *französisch-deutsche Mischkultur* des terri-

¹³⁶ Voir dans *Publication du Centre européen d'études burgondo-médianes* (n° 27, 1987), l'article de J.-Ch. Snoy et d'Oppuers (« Le baron Drion du Chinois : l'homme et ses idées ») où il est question d'un « [...] patriotisme sans faille sublimé par une vision quasi métaphysique de l'Europe des grandes vallées » (p. 6). Tandis que J. Richard dans, « Drion du Chinois historien », explique que « cet Européen est aussi un Belge passionnément attaché à son histoire nationale, convaincu de la *vocation européenne* de son peuple, infiniment respectueux à l'égard des *princes naturels* qui ont régné en son pays, parvenant même à réconcilier dans son esprit Guillaume d'Orange et les Habsbourg, Guillaume des Pays-Bas et Léopold I^{er} » (p. 12).

¹³⁷ A. Compagnon, J. Seebacher, *L'Esprit de l'Europe*, t. I : *Dates et Lieux*, Paris, Flammarion, 1993, p. 10.

¹³⁸ P. Dresse, *Le Complexe belge*, *op. cit.*, p. 93.

¹³⁹ E. Castano, N. Tousignant, « La Belgique et l'Europe – un *demos* sans *ethnos* », in G.-F. Dumont, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999, p. 100.

¹⁴⁰ Spécialiste du Moyen Âge, Henri Pirenne (Verviers 23 décembre 1862 – Uccle, 25 octobre 1935), publie, entre 1899 et 1932, sept tomes d'une histoire de Belgique, répondant ainsi à la demande de l'historien allemand Karl Lamprecht. Dans la mesure où il devait figurer dans une collection allemande consacrée à l'histoire de l'Europe, le premier volume paraît en allemand. Selon l'historien, la Belgique serait née à la suite

toires situés entre la Seine et le Rhin¹⁴¹ – écrit en 1912, dans la conclusion d'un petit opusculé résumant les principaux enseignements de ses quatre premiers volumes de *l'Histoire de Belgique* :

Elle s'est réveillée au XIX^e siècle, et c'est à nous qu'il appartient aujourd'hui de lui rendre la pleine conscience d'elle-même. Car elle se trouve encore, cette patrie, dans les conditions où elle s'est formée dès le commencement de son histoire. Elle occupe encore les confins de deux grandes civilisations, elle est encore mi-romane, mi-germanique, elle peut encore, en cultivant avec soin ses aptitudes variées, en n'en laissant périr aucune, en les vivifiant les unes par les autres, *en prenant conscience de son rôle européen*, redevenir ce qu'elle a été à ses époques de splendeurs.¹⁴²

La Belgique – « terre de fusion du romantisme et du germanisme » – ne pourra réellement exister qu'en remplissant son rôle au sein de l'Europe. Edmond Picard¹⁴³ – influent disciple de Pirenne, et ardent défenseur de l'existence « d'une âme belge »¹⁴⁴ – définira plus précisément

du traité de Verdun (843). Au Moyen Âge, il existait un peuple belge caractérisé par une civilisation commune, à la fois romane et germanique, et l'État belge créé en 1830 était une nécessité de l'histoire. Dès 1900, l'ouvrage est une véritable bible pour les nationalistes. Les manuels scolaires sont réécrits et ses thèses conditionnent encore l'enseignement de l'histoire en Belgique. Voulant à tout prix montrer l'homogénéité d'un peuple belge, Pirenne a oblitéré une partie importante de l'histoire de nos régions : la Principauté de Liège et les autres anciens États de l'actuelle Wallonie. Débarrassée de ses *a priori* nationalistes, l'œuvre reste néanmoins un modèle par l'intelligence, l'érudition, l'esprit critique, les qualités littéraires, la volonté de mêler étroitement l'histoire politique à l'histoire économique et sociale. Voir à ce propos, G. Warland, « Les métaphores de la nation chez Henri Pirenne et Karl Lamprecht : entre romantisme et humanisme », in H. Roland, S. Schmitz (dir.), *Pour une iconographie des identités culturelles et nationales. La construction des images collectives à travers le texte et l'image/Ikonographie kultureller und nationaler Identität: Zur Konstruktion kollektiver images in Text und Bild*, Frankfurt/M., Peter Lang, 2004, pp. 179-207 ; et, du même auteur, « L'Histoire de l'Europe de Henri Pirenne : Genèse de l'œuvre et représentation en miroir de l'Allemagne et de la Belgique », in *Textyles : Une Europe en miniature ?*, 2004, n° 24, pp. 38-51.

¹⁴¹ Cf. M. Dumoulin, « La Belgique entre la France et l'Allemagne », in E. Léonardy, H. Roland (eds.), *Die deutsch-belgischen Beziehungen im kulturellen und literarischen Bereich/Les Relations culturelles et littéraires belgo-allemandes 1890-1940*, Frankfurt/M., Peter Lang, 1999, p. 15.

¹⁴² H. Pirenne, *La Formation de la nation belge*, Extraits et notice par A. Counson, Paris, Mertens, s.d. (probablement 1912), p. 95 (L'éducation populaire, n° 21) – avec notre emphase.

¹⁴³ Au sujet de l'avocat et homme de lettres bruxellois, Edmond Picard (Bruxelles, 15 décembre 1836 – Dave-sur-Meuse, 19 février 1924), cf. *Biographie Nationale*, t. 34, supplément t. 6, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique – Bruylant, 1968, pp. 644-657.

¹⁴⁴ Au sujet de « l'âme belge », cf. J. Stengers, É. Gubin, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. II : *Le grand siècle de la nationalité belge*, Bruxelles, Racine, 2002, pp. 121-125.

ce rôle européen¹⁴⁵. Revenant aussi sur l'existence de deux communautés, il affirme que le trait d'union entre elles, c'est la race aryenne « éminemment progressive, éducable, inventive ; sa variété latine avec entrain et verbalisme, sa variété germanique avec réflexion et tenace réserve »¹⁴⁶. Et l'avocat d'expliquer dans un *Essai sur la psychologie de la Nation belge* – l'ouvrage paraît en 1906 – que la Belgique « prodigieusement peuplée, remarquablement prospère, diverse en ses éléments, harmonieuse néanmoins en ce qu'on pourrait nommer son mécanisme, son horlogerie totale allant aux réformes équitables à pas comptés » préfigure – bien mieux que la Suisse ! – les futurs États-Unis d'Europe¹⁴⁷.

Mais, paradoxalement, les détracteurs de « l'âme belge » recourent eux aussi à l'idée d'Europe pour défendre l'émancipation d'entités régionales coincées au sein d'un État belge trop – voire mal ? – centralisé. Alors que l'écrivain, professeur et sénateur flamand Auguste Vermeyleen résume, vers 1900, la problématique en suivant curieusement le raisonnement de Pirenne : « Om iets te zijn, moeten we Vlamingen zijn. Wij willen Vlamingen zijn om Europeërs te worden »¹⁴⁸, le député socialiste de Charleroi Jules Destrée¹⁴⁹ affirme dans la célèbre et fracassante « Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre » – elle paraît le 15 août 1912 dans la *Revue de Belgique* – qu'« un despotisme centralisateur qui supprime par la force la vie propre des nationalités serait exactement le contre-pied de l'Internationale ». Aussi ajoute-t-il :

¹⁴⁵ Cf. l'analyse de H. Roland, « Ame belge, 'entre-deux' et microcosme : d'une fin de siècle à l'autre », in *Textyles : Une Europe en miniature ?*, 2004, n° 24, pp. 7-9.

¹⁴⁶ E. Picard, *Essai d'une Psychologie de la Nation Belge*, Bruxelles, Larquier, 1906, p. 77.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 74.

¹⁴⁸ A. Vermeyleen, *Vlaamsche en Europeesche Beweging*, Gand, Flandria, s.d., 16 p. et August Vermeyleen, *Vlaamsche en Europeesche Beweging. Van Nu en Straks (1900) : het artikel negentig jaar later 1990*, Gand, August Vermeyleenfonds, 1990.

¹⁴⁹ Avocat, écrivain et homme d'État socialiste, Jules Destrée (Marcinelle, 21 août 1863 – Bruxelles, 3 janvier 1936) est, à l'instar de Vandervelde, l'une des figures marquantes du socialisme belge du début du XX^e siècle. Représentant de l'arrondissement de Charleroi de 1894 jusqu'à sa mort, Destrée effectue plusieurs missions de propagande durant la Première Guerre mondiale en Italie et en Russie. À l'issue de la guerre, il est membre du Comité de Politique nationale de Pierre Nothomb et n'en démissionne qu'à la suite d'un ukase de Vandervelde. Nommé ministre des Sciences et des Arts (2 décembre 1919 – 24 octobre 1921), il rejoint, le 25 avril 1922, en tant que délégué belge, la Commission internationale de Coopération intellectuelle (SDN). Au sujet, de cette personnalité dont il sera plusieurs fois question dans cette étude, voir : G. H. Dumont, « Jules Destrée », in *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 5, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1999, pp. 117-123 ; G. Duchenne, « Jules Destrée diplomate, de la Grande Guerre à l'idée d'Europe », in *Catalogue du Musée Jules Destrée*, Charleroi, Musée Jules Destrée, 2000, pp. 145-173 ; *Destrée le multiple*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1995.

« On peut donc rêver aux États-Unis d'Europe et chérir sa patrie »¹⁵⁰. Le socialiste, qui entend par « patrie », sa terre natale, la Wallonie, réclame surtout, avec cette formule lapidaire – « Sire, il n'y a pas de Belges »¹⁵¹ – une fédéralisation de l'État¹⁵². En ce sens, la proposition d'Aristide Briand de l'été 1929, apparaît comme un gage d'émancipation des minorités nationales et ce, tant pour le wallon Destrée¹⁵³ que pour le flamand Doms¹⁵⁴.

Cependant, à l'aube des années 1930, plusieurs publicistes utilisent aussi l'idée d'Europe pour remettre en cause, plus fondamentalement encore, les structures de l'État¹⁵⁵. Cette dimension de l'idée européenne, qui s'épanouit au travers de différents mouvements tels que Plans, Ordre Nouveau et Esprit en France ou Gegner et Sohlbergkreis en Allemagne, trouve, en Belgique aussi, un terrain propice. Des jeunes que rassemblent des collaborations ponctuelles à des revues telles que *La Nouvelle Équipe*, *Le Rouge et le Noir*, *L'Esprit nouveau*, ou encore *Préparation* et *Équilibres* cherchent une troisième voie entre démocratie libérale et régimes totalitaires et plaident pour une révision du vieux cadre européen issu de Versailles. Aussi peut-on lire dans la revue catholique *L'Esprit nouveau* lancée en 1931 : « Collaboration dans tous les domaines, jamais absorption ni subordination, CORPORATISME politique, social et économique, RÉGIONALISME, INTERNATIONALISME CONSTRUCTIF, telles sont les DIRECTIONS de notre mouvement »¹⁵⁶. Et, dans cette vision d'une Europe des Patries, ces jeunes catholiques envisagent un nouvel avenir européen pour le Royaume :

Nous songeons au rôle que notre pays aurait pu et pourrait encore jouer dans notre Europe s'il n'avait pas été chloroformé depuis quatorze ans par notre ministère des Affaires étrangères et par la presse. La Belgique, plaque

¹⁵⁰ J. Destrée, « Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre », in *Revue de Belgique*, 15 août 1912, p. 2.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 5.

¹⁵² Si peu de militants investis dans le Mouvement wallon ont développé une vision européenne avant la Seconde Guerre mondiale, retenons toutefois qu'outre Jules Destrée, Fernand Dehousse, Élie Baussart ou Georges Truffaut s'interrogent sur les possibilités de fédéraliser l'État dans une Europe unie. Outre un article contemporain « Le fédéralisme européen », in *La Barricade*, janvier 1927, p. 14, voir, à ce sujet, P. Delforge, « Mouvement wallon et fédéralisme. Les sources du fédéralisme », in *L'idée fédéraliste dans les États-nations. Regards croisés entre la Wallonie et le monde*, Bruxelles-Charleroi, PIE – Institut Jules Destrée, 1999, pp. 273-306 (La Cité européenne, n° 20).

¹⁵³ J. Destrée, « Ne touchez pas à la façade », in *Le Soir*, 3 août 1929, p. 1.

¹⁵⁴ J. Doms, « Les minorités nationales en Europe et le mouvement flamand », in *Les Cahiers de L'Églantine*, n° 11, novembre 1929, p. 11.

¹⁵⁵ M. Dumoulin, « La réflexion sur les espaces régionaux en Europe à l'aube des années 1930 », in *Organisations internationales, op. cit.*, pp. 17-33.

¹⁵⁶ « Notre mouvement », in *L'Esprit nouveau*, décembre 1932, p. 2.

tournante de l'Europe, carrefour, centre de liaison, tête de pont. Nous songeons à notre passé. [...] À la mer qui nous borde, à l'Escaut [...], à Anvers, premier port européen. Nos villes, nos fleuves, nos canaux, nos industries, [...], notre caractère ethnique – fait de deux races – loin de nous rapetisser, de nous amoindrir, nous rappelle notre place en Europe, notre originalité, notre caractère européen....¹⁵⁷

Au terme d'une longue et difficile dérive, la remise en cause de la place et du rôle de l'État amène certains à postuler la disparition même de la Belgique pour la sauvegarde de l'Europe. Ce raisonnement qui rappelle la propagande allemande dans la Belgique occupée de 1914-1918¹⁵⁸ conduit le littérateur flamand Ward Hermans à écrire, en 1934, que la Belgique « [is] geen waarborg van vrede, maar factor van oorlog in Europa »¹⁵⁹. De même l'ancien major SS Franz Hellebaut qui, en 1946, rédige un mémoire sur *La genèse de l'ordre des nations* – il est alors incarcéré à la prison de Saint-Gilles en instance d'être exécuté – écrit : « Le peuple belge en particulier éduqué depuis 1830 dans le culte d'une indépendance farouche et d'une démocratie querelleuse, considère peut-être avec un dangereux parti pris bien des légendes de son histoire »¹⁶⁰. Ce Belge qui a versé dans la collaboration absolue avec l'ennemi nazi justifie son « parti pris » par l'impérieuse nécessité de réorganiser l'Europe sous l'égide de l'Allemagne hitlérienne, seule puissance capable de rétablir l'équilibre européen¹⁶¹. S'il est à peine nécessaire de préciser que ce mirage dans lequel la Belgique est sacrifiée au profit du III^e Reich¹⁶² est

¹⁵⁷ *L'Esprit nouveau*, juillet 1932, p. 2.

¹⁵⁸ Elle s'efforce de démontrer que le pays est une construction accidentelle et artificielle de la diplomatie européenne. Cf. S. De Schaepdrijver, « Deux patries. La Belgique entre exaltation et rejet, 1914-1918 », in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 7, 2000, pp. 17-50 et plus spécialement, p. 20 : « La non-existence de la Belgique devient le *leitmotiv* d'un nouveau discours, dans lequel seront tour à tour soulignés le fait qu'elle n'est pas une 'nation historique', la pauvreté de ses traditions, la faiblesse de sa volonté collective, son caractère improvisé et hétéroclite ».

¹⁵⁹ W. Hermans, *West europeesch perspectieven*, Anvers, Kiliaan, 1934, pp. 37-46. À propos de Ward Hermans qui sera membre de la SS-Vlaanderen, cf. S. Marteel, « Ward Hermans. Een Einzelgänger binnen de Vlaamse beweging », Mémoire de licence en Histoire, Université Gent, 1999 ; et J. Meertens, « Het gedachtegoed van de Vlaams-nationalist Ward Hermans (1897-1992) aan de hand van zijn gepubliceerd polemisch werk 1919-1940 », Mémoire de licence en histoire, Katholieke Universiteit Leuven, 1999.

¹⁶⁰ CEGES : F. Hellebaut, « La genèse de l'ordre des nations. Réflexions sur la défaite de l'Europe, Essai » [1290-1946, principalement 1946], Prison de St Gilles, juin 1946, 13 p. dactylographiés.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁶² L'historien Ludo Wils a ainsi démontré l'existence d'un « sentiment anti-belge » dans l'entre-deux-guerres au sein du mouvement flamand et du Vlaams Nationaal Verbond (VNV) notamment. Cf. L. Wils, *Histoire des nations belges. Belgique, Wallonie, Flandre : quinze siècles de passé commun*, Bruxelles, Labor, 2005, pp. 217-246 (Histoire).

alors loin de faire l'unanimité, il illustre cependant l'infériorité hiérarchique d'un pays qui – par deux fois en cinquante ans – a vu sa souveraineté bafouée.

C. « Un trait d'union »

Si pour d'aucuns la Belgique devait s'effacer au profit d'une Europe allemande, plusieurs intellectuels – il s'agit d'hommes politiques, de publicistes, d'écrivains, de juristes, d'économistes – pensent, au contraire, qu'« en Europe occidentale, la Belgique est un élément essentiel de l'équilibre européen »¹⁶³. L'idée d'Europe est alors synonyme de paix. « Est-il donc possible d'avoir une Europe européenne ? », se demande l'écrivain et essayiste Louis Dumont-Wilden lors d'une séance de la tribune libre de Bruxelles, *Le Rouge et le Noir*, en décembre 1930. « Avant 1914 », poursuit-il, « quelque chose s'annonçait dans ce sens. Les esprits étaient tendus vers un plan spirituel, intellectuel. [...] La guerre en a détruit les éléments. Depuis lors, on appelle Europe, notre désir de paix »¹⁶⁴.

Ces discours initiés avant 1914 sont amplifiés durant l'entre-deux-guerres par le constat suivant : la Belgique – petit pays situé entre la germanité et la latinité – n'a pas cessé d'être le champ de bataille des puissances européennes¹⁶⁵ : « Les peuples mitoyens », écrit le journaliste Gustave Vanzype en 1934, « vivant sur les points de l'Europe, où les races se rencontrent, sont voués à être éternellement l'enjeu des batailles »¹⁶⁶. Or, lassée d'être le « champ de bataille où l'Europe vient vider ses querelles »¹⁶⁷, la Belgique préfère désormais présider à l'entente de ses grands voisins en jouant son atout de « trait d'union ».

Le changement de cap diplomatique opéré en 1924 avec l'arrivée au pouvoir d'hommes de gauche, en Angleterre, avec Ramsay MacDonald, ou en France, avec Édouard Herriot¹⁶⁸, donne à la Belgique l'occasion de jouer cette carte. Le président du Conseil, Édouard Herriot, s'exprimant,

¹⁶³ Discours de P.-H. Spaak, *Annales Parlementaires. Chambre des Représentants. Séance ordinaire 1937-1938*, p. 1044.

¹⁶⁴ « L'Europe d'hier et celle d'aujourd'hui. Séance du 17 décembre 1930 », in *Le Rouge et le Noir*, 24 décembre 1930, p. 8.

¹⁶⁵ En ce sens nous n'adhérons pas entièrement au raisonnement d'H. Roland quand il écrit : « Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que la Première Guerre mondiale fait s'écrouler le mythe de la Belgique terre d'entre-deux, et ceci par défaut ». Cf. « Ame belge, 'entre-deux' et microcosme : d'une fin de siècle à l'autre », in *Textyles : Une Europe en miniature ?*, 2004, n° 24, p. 10.

¹⁶⁶ G. Vanzype, *Le prologue du drame. Reportages*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, 1934, p. 81.

¹⁶⁷ PVDG, « États Unis d'Europe » : Allocution d'I. Van der Ghinst, Vienne, 3 octobre 1926.

¹⁶⁸ S. Schirmann, *Quel ordre européen ?*, op. cit., pp. 117-118.

le 25 janvier 1925, devant la Chambre des députés, n'a-t-il pas exprimé le souhait « de voir un jour apparaître ces États-Unis d'Europe »¹⁶⁹ ? Les diverses associations privées qui militent, dès les années 1920, en faveur d'unification du continent autour de la réconciliation franco-allemande, attirent, dès lors, l'attention de certains milieux belges conscients que le pays partage, depuis longtemps, un destin commun avec les autres nations européennes. Le docteur Irénée Van der Ghinst, véritable cheville ouvrière du mouvement paneuropéen en Belgique, insiste, dans un article écrit pour la revue libérale *Le Flambeau* en 1927, sur le rôle que la Belgique pourrait jouer dans l'unification du continent :

L'épine dorsale du mouvement paneuropéen passera par Paris et par Berlin ; l'entente franco-allemande est le seul garant de la paix. Le rôle de la Belgique dans le rapprochement des deux peuples est considérable : complément indispensable de la France, la Belgique, par ses traditions historiques peut servir de trait d'union entre elle et l'Allemagne. Depuis des siècles, les routes économiques ont passé à travers notre pays. Ce sont les mêmes routes, hélas, que les armées des différents pays d'Europe ont empruntées pour régler leurs conflits dans nos plaines. Notre sort serait plus enviable si notre pays présidait à l'union de nos voisins plutôt que de leur servir de champ clos pour vider leurs querelles.¹⁷⁰

L'ambassadeur belge à Vienne, Raymond Le Ghait use de la même argumentation dans le discours qu'il prononce en octobre 1926 lors du premier congrès paneuropéen : « La culture bilingue de la Belgique la prépare tout naturellement à servir de trait d'union entre les puissances voisines et elle s'honore à remplir cette mission »¹⁷¹. Cette vision, largement partagée, traverse sans difficulté les deux décennies. Dans son éphémère organe « non-conformiste » *Communauté*, le jeune De Becker, qui défend un retour à la neutralité pour le pays, use, en juillet 1936, d'une même rhétorique :

Dans l'entente franco-allemande, la Belgique peut et doit jouer un rôle essentiel. De plus, par ses ressources spirituelles et morales, elle se doit de faire prévaloir en Europe un esprit de paix et de compréhension réciproque, de dignité et de respect des valeurs humaines les plus hautes. Faire triompher dans le monde une véritable conception universaliste fondée sur la reconnaissance des réalités et tendue vers la justice la plus complète, telle est la mission nationale belge.¹⁷²

¹⁶⁹ Cité d'après G. Bossuat, *Les fondateurs de l'Europe*, Paris, Éditions Belin, 1994, p. 52 (Histoire Belin Sup).

¹⁷⁰ I. Van der Ghinst, « Paneurope », in *Le Flambeau*, mai-août 1927, p. 224.

¹⁷¹ Cf. Annexe I : Allocution de Raymond Le Ghait au premier congrès paneuropéen, Vienne 4 octobre 1926.

¹⁷² R. De Becker, « À la SDN. Ce n'est pas à Genève que l'on affermira la paix », in *Communauté*, n° 4, juillet 1936, p. 5.

Alors que les exemples abondent – ils sont pléthoriques dans les revues politiques et européistes *L'Action européenne*, *Équilibres*, *Vers le Vrai*, *Jeune Europe* et *Vie politique...* –, se pose la question des ferments de la politique extérieure de la Belgique.

D. L'Europe : ferment de la politique étrangère belge

« En postulant l'existence d'un lien étroit entre identité nationale, définition de l'intérêt national et formulation de la politique étrangère », explique le politologue McLeod, « l'approche constructiviste permet [...] de proposer des hypothèses sur des possibilités de transformation de la politique étrangère, en fonction des évolutions qui peuvent survenir dans les perceptions de l'identité nationale »¹⁷³. Sans entrer dans les subtilités d'un débat sur les théories des relations internationales – ceci n'entre d'ailleurs pas dans notre propos – force est de constater qu'il existe bien, en Belgique, un lien entre identité nationale – en fait fragile puisque duale – et la définition de l'intérêt national, c'est-à-dire présider à l'entente de ses deux grands voisins et, partant à l'unification européenne.

Au-delà d'une contradiction apparente souvent mise en exergue¹⁷⁴, la politique d'indépendance inaugurée par la Belgique en 1936 à la suite de la faillite des accords de Locarno et incarnée par Spaak¹⁷⁵ procède de la

¹⁷³ A. McLeod, « L'approche constructiviste de la politique étrangère », in F. Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 2002, p. 78.

¹⁷⁴ F. Van Langenhove, « De la politique d'indépendance à l'intégration européenne », in *Studia Diplomatica* qui publiait, à l'occasion du 150^e anniversaire de la monarchie belge un volume sur *Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, vol. XXXIV, 1981, n° 1-4, pp. 3-7.

¹⁷⁵ Docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles et avocat, Paul-Henri Spaak (Schaarbeek, 25 janvier 1899 – Bruxelles, 31 juillet 1972) débute sa carrière politique comme député socialiste de Bruxelles en 1932. Appelé à gérer le portefeuille des Affaires étrangères en 1936, il adopte une politique étrangère dite « des mains libres ». En 1938 et 1939, il occupe la fonction de Premier ministre et, au déclenchement de la guerre, celle de ministre des Affaires étrangères tentant vainement de préserver la neutralité de la Belgique. Il garde ses attributions dans le gouvernement en exil à Paris puis à Londres. Réélu Premier ministre en 1946, son gouvernement démissionne rapidement. La carrière de Paul-Henri Spaak prend alors une dimension internationale. Il participe à l'élaboration de la Charte des Nations unies et devient le premier président de l'Assemblée générale des Nations unies en 1946. Les deux mandats suivants de Paul-Henri Spaak (de 1947 à 1949) au poste de Premier ministre sont marqués, sur le plan national, par la Question royale et, sur le plan international, par la création du Benelux et la signature du traité de Bruxelles, qui instaure le principe de défense commune entre le Benelux, la France et la Grande-Bretagne et jette les bases de la future Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Promoteur de l'unification de l'Europe, il est nommé, en 1949, président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe puis, de 1952 à 1954, président de l'Assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). De 1957 à 1961, il occupe la fonction de secrétaire général de l'OTAN avant de retrouver, jusqu'en 1966, le poste

même volonté de maintenir l'existence du pays au sein d'une Europe de moins en moins stable¹⁷⁶. Dès lors « le rôle de la Belgique doit se borner à prêcher inlassablement la conciliation »¹⁷⁷, convient, en novembre 1935, Jacques Wullus-Rudiger qui enseigne à l'Institut supérieur de Commerce de Gand. Et ce professeur de poursuivre que la Belgique étant « garante de l'équilibre européen »¹⁷⁸, doit « dans son propre intérêt, dans l'intérêt de la paix européenne, dans l'intérêt de l'idéal humain » user de cette position médiane unique¹⁷⁹. « Si nous voulions sauver les caractéristiques de notre peuple », argumente encore Raymond De Becker en 1942, « il fallait donc mener une politique de neutralité, favoriser les échanges entre la romanité et la germanité, poursuivre une politique de médiation si des conflits éclataient, faire l'Europe »¹⁸⁰. Cette rhétorique récupérée par la propagande nazie à la veille de mai 1940¹⁸¹, rejaillit, après le second conflit mondial, bien que le contexte international soit bien différent. Spaak affirmera devant la Chambre des Représentants le 31 octobre 1945 « que les petites et les moyennes nations, et en particulier la Belgique, ont un intérêt vital, un intérêt immense à ce que les grandes nations qui ont gagné la guerre, et qui l'ont gagnée grâce à leur entente et leurs efforts communs, restent unies après cette guerre »¹⁸². Et le ministre des Affaires étrangères d'affirmer que « jamais dans la politique du gouvernement belge ne naîtra l'idée de jouer la carte d'une grande nation. Au contraire, dans toute la mesure des possibilités, dans toute la mesure où nous avons un rôle à jouer, nous devons essayer d'être un trait d'union entre les grandes nations »¹⁸³. Or Spaak qui professe, nous le verrons, depuis longtemps sa foi dans une « entente européenne »¹⁸⁴ incarne véritablement, par-delà la Seconde Guerre mondiale, la « mission européenne de la

de ministre des Affaires étrangères. Il publie ses mémoires en 1969 sous le titre *Combats inachevés*. À son sujet, cf. M. Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999.

¹⁷⁶ J. E. Helmreich, *Belgium and Europe. A study of small power diplomacy*, La Haye – Paris, Mouton, pp. 301-343 (Issues in Contemporary Politics, Historical and Theoretical Perspectives, 3).

¹⁷⁷ J. Wullus-Rudiger, « La Belgique et les dangers de demain », in *La Revue belge*, 1^{er} novembre 1935, pp. 215-229.

¹⁷⁸ J. Wullus-Rudiger, *La Belgique et l'équilibre européen. Documents inédits*, Paris, Berger-Levrault, 1935.

¹⁷⁹ J. Wullus-Rudiger, « La Belgique et les dangers de demain », in *La Revue belge*, 1^{er} novembre 1935, p. 227.

¹⁸⁰ R. De Becker, *Le livre des vivants et des morts*, Bruxelles, Éditions de la Toison d'Or, 1942, p. 205.

¹⁸¹ D. Martin, « Nazi propaganda in België tijdens de onafhankelijkheidspolitiek », in *Cahiers du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale*, n° 9, octobre 1985, pp. 337-355 et surtout, pp. 340-341.

¹⁸² P.-H. Spaak, « Discours du 31 octobre 1945 », in P.-F. Smets (textes réunis par), *La Pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972)*, t. 1, p. 69.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ P.-H. Spaak, « La Patrie contre l'Europe », in *Le Rouge et le Noir*, 15 avril 1931, p. 6.

Belgique » – l'activité incessante déployée en faveur de son unification à l'issue de la Seconde Guerre mondiale en témoigne.

Si la mission de la Belgique est – et devra rester – résolument pacifiste et européenne, c'est parce qu'elle garantit la survie de l'État belge tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières : « Si la Belgique n'affirme pas [...] sa capacité de fédérer toutes les forces susceptibles d'amortir les chocs entre la civilisation latine et la civilisation germanique », écrit de Lichtervelde, dans ses *Méditations pour le Centenaire*, « il est à craindre qu'en désespoir de cause la solution radicale d'un partage ne trouve tôt au tard, des deux côtés, d'ardents défenseurs »¹⁸⁵. L'auteur exhorte alors la Belgique à « rendre à la communauté européenne tous les services qu'elle peut attendre d'un État solide, fermement ancré sur un des points névralgiques du Continent »¹⁸⁶.

Instrumentalisée à des degrés divers, l'idée d'Europe permet donc à différents penseurs et intellectuels belges de (re) configurer la place et le rôle de la Belgique au sein du continent et, parallèlement, de (re) penser l'existence de l'État¹⁸⁷. Comment – sachant cela – la vague européiste qui naît dans le sillage de la Première Guerre mondiale sera-t-elle perçue en Belgique ?

IV. Ambitions et stratégies européennes d'un petit État

A. Une conception volontariste de la Société des Nations

Dès la conférence de Paix, qui se tient à Versailles du 12 janvier au 26 mai 1919, la Belgique fonde beaucoup d'espoirs sur la SDN. Tant l'activité développée par les délégués belges¹⁸⁸ que la manière dont la Belgique entend investir la SDN – n'en avait-elle pas brigué le siège pour Bruxelles ?¹⁸⁹ – sont célébrées par les commentateurs politiques de

¹⁸⁵ L. de Lichtervelde, *Méditations pour le Centenaire*, *op. cit.*, p. 40 et 41.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Voir, par exemple, les résultats de l'enquête menée en 1934 par *La Revue belge* sur « L'unité belge est-elle en péril ? » (1^{er} novembre 1936, pp. 238-264 ; 15 novembre 1936, pp. 323-341 ; 1^{er} décembre 1936, pp. 427-450, 15 décembre 1936, pp. 531-553).

¹⁸⁸ M. Houtart, « Réactions en Belgique face au plan Briand (1929-1930) », in Dumoulin M. (dir.), *Penser l'Europe à l'aube des années 1930. Quelques contributions belges*, Louvain-la-Neuve – Bruxelles, Bureau de Recueil – Éditions Nauwelaerts, 1995, p. 35 (Université de Louvain. Recueil de Travaux d'histoire et de philologie, 6^e série, fascicule 50). Il s'agit, entre autres, de Paul Hymans, Henri Rolin, Émile Vandervelde, Georges Theunis, Jules Destrée.

¹⁸⁹ A. Fleury, « Du choix de Genève comme siège de la Société des Nations », in S. Friedlander, H. Kapur, A. Reszler (dir.), *L'historien et les relations internationales. Recueil d'études en hommage à Jacques Freymond*, Genève, Institut Universitaire de Hautes Études Internationales, 1981, pp. 251-278 ; D. Defays, « Le choix d'un siège

l'époque : « les peuples n'ont pas le devoir d'être chevaleresques ; au contraire », note Carlo Sforza, « mais ils ont le devoir de se rendre compte des lois suprêmes qui seules peuvent les sauver : cette loi suprême est, pour la Belgique, la fidélité à un idéal de justice internationale supérieure »¹⁹⁰.

Henri Rolin¹⁹¹, avocat, chef de Cabinet des Affaires étrangères et futur sénateur socialiste, est celui qui a traduit avec le plus de vigueur cette « fidélité ». D'une part, par sa collaboration effective à l'œuvre de Genève – il est des travaux préparatoires du traité de Versailles, de la création de la SDN ou encore de la rédaction du pacte de Locarno ; d'autre part, en répétant, inlassablement, les espérances genevoises nourries par la Belgique¹⁹². En 1931, par exemple, il explique ainsi que « des garanties mutuelles, telle était pour le plus grand nombre des Belges et aussi pour le gouvernement, la seule formule qui fût désormais compatible, non seulement avec notre dignité, mais avec l'intérêt de maintien de la Paix que nous avons en commun avec les autres peuples »¹⁹³. Et l'avocat bruxellois de poursuivre : « Ainsi la SDN apparaît, dès l'origine au peuple belge, comme représentant pour lui le passage nécessaire d'un État de minorité, d'incapacité politique, de neutralité passive, à un État de politique active basée sur la solidarité de tous »¹⁹⁴.

Le diplomate Joseph Mélot qui, de 1920 à 1935, est directeur du Bureau belge à la SDN, sans partager le même enthousiasme que son collègue Rolin, concède toutefois que « le département des affaires belges a toujours été sans parti pris et sans idée préconçue et a considéré l'institution de Genève comme un sujet d'analyse, une expérience politique où la pression idéologique ne pouvait être admise »¹⁹⁵.

pour la Société des Nations (1919-1920) ? Analyse de la question et de sa perception à travers l'opinion publique belge », Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 2001.

¹⁹⁰ C. Sforza, *Synthèse d'Europe*, op. cit., p. 102.

¹⁹¹ Cf. R. De Vleeshouwer, *Henri Rolin (1891-1973). Une voie singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994.

¹⁹² H. Rolin, « Pour une politique de réparation et d'apaisement », in *L'Esprit civique*, n° 1, 15 décembre 1923, pp. 17-18.

¹⁹³ H. Rolin, « La politique de la Belgique dans la Société des Nations », in *Publications de l'Institut universitaire de hautes études internationales*, n° 1, Genève, 1931, p. 5.

¹⁹⁴ *Ibid.* Voir aussi M. Walbroeck (textes choisis et commentés par), *Œuvres d'Henri Rolin*, t. I : *Henri Rolin et la sécurité collective dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Bruylant – Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 1987.

¹⁹⁵ Papiers J. Mélot (Copies) : « Témoignage. Souvenirs politiques d'un demi-siècle » (Mémoires dactylographiés), p. 191. Voir également les conclusions de F. Zimmer, « Un diplomate à Genève : Joseph Mélot 1894-1935 », Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 2000, p. 168.

À cet égard, la personnalité du ministre libéral Paul Hymans¹⁹⁶ est aussi remarquable, notamment, parce qu'il « a dans la SDN une confiance que son action a su rendre contagieuse »¹⁹⁷. L'hebdomadaire parisien *L'Europe Nouvelle*, qui salue, en mars 1924, son retour aux Affaires étrangères, insiste sur le rôle de celui qui fait alors « figure de personnalité internationale [...], d'*Européen* »¹⁹⁸. C'est la Grande Guerre qui le hisse sur la scène internationale et révèle ses qualités diplomatiques : il effectue une mission aux États-Unis afin d'instruire le président Wilson sur « le cas Belgique » (1914) et, nommé ministre plénipotentiaire à Londres en 1915, il négocie la Déclaration de Sainte-Adresse par laquelle la France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à associer la Belgique aux négociations de paix. En 1916, il devient ministre des Affaires économiques et, de janvier 1918 à juillet 1920, ministre des Affaires étrangères. À ce titre, il négocie l'armistice du 11 novembre 1918 et participe à la Conférence de Paix de Versailles où, à force de négociations acharnées¹⁹⁹, il parvient à sauvegarder les intérêts belges – traitement privilégié pour la libération des dettes de guerre, priorité des réparations, révision du statut de neutralité, annexion des cantons d'Eupen-Malmédy, gestion du Ruanda-Urundi, obtention d'importants avantages dans l'Est africain²⁰⁰. S'il participe activement à l'élaboration de la SDN dont il préside la première assemblée, c'est l'activité d'un homme rompu aux arcanes genevoises que loue *L'Europe nouvelle* en mars 1924 :

C'était à Genève. À M. Hymans, représentant de la Belgique, il était naturel qu'échût la présidence, assez symbolique, de la première assemblée de la Société des Nations. Il y fallait parler clair aux représentants de l'univers ; ne

¹⁹⁶ Homme d'État libéral, avocat et professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Paul Hymans (Ixelles, 23 mars 1865 – Nice, 8 mars 1941), a occupé diverses fonctions ministérielles. Député libéral de Bruxelles de 1900 à 1941, Hymans s'est affirmé comme le *leader* de la gauche libérale. Nommé ministre d'État le 2 août 1914, il effectue, pendant la Première Guerre mondiale, plusieurs missions notamment aux États-Unis et aux Pays-Bas (1914) et à Londres en 1915. Détenteur du portefeuille des Affaires économiques (1917-1918), il représente, avec le diplomate Pierre Orts, la Belgique à la conférence de Paix. Son prestige international lui a permis de présider la première Assemblée générale de la SDN en 1920. Il occupera, à quatre reprises, le portefeuille des Affaires étrangères, durant la période d'entre-deux-guerres (1918-1920, 1924-1925, 1927 et 1934-1935). R. Fenaux, « Paul Hymans », in *Biographie Nationale*, t. 29, supplément t. 1, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1957, pp. 712-718 ; et du même auteur : *Paul Hymans. Un homme, un temps (1865-1941)*, Bruxelles, Office de Publicité, 1946, pp. 113-139.

¹⁹⁷ F. van den Bosch, « Paul Hymans », in *La Revue générale*, novembre 1930, pp. 586-589.

¹⁹⁸ *L'Europe nouvelle*, mars 1924, p. 323.

¹⁹⁹ F. Vanlangenhove, *L'élaboration de la politique étrangère de la Belgique entre les deux guerres mondiales*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1980, pp. 1-10 (Mémoires de la Classe des Lettres, 2^e série, t. LXV, fasc. 1, 1980).

²⁰⁰ R. Fenaux, *Paul Hymans, op. cit.*, pp. 113-139.

pas s'égarer dans le dédale d'un règlement intérieur compliqué, à créer de toutes pièces. [...] M. Hymans réussit donc parfaitement dans cette tâche. Il demeure le meilleur président qu'ait connu jusqu'à ce jour la SDN. [...] Conscient de l'utilité de la SDN pour la Belgique, conscient aussi de ses imperfections, M. Hymans, prudent et réservé, continuera donc la politique franco-belge de la Ruhr.²⁰¹

Sans revenir sur cet épisode – en janvier 1923, la Belgique décide, à la suite de la France, d'occuper militairement la Ruhr pour obliger l'Allemagne à honorer le paiement des réparations²⁰² –, insistons ici sur le fait que le pays défend, dans le sillage d'Henri Rolin et de Paul Hymans, une conception volontariste de la SDN. Les accords de Locarno d'octobre 1925 viendront conforter cette option²⁰³ en tendant, comme l'écrit le député socialiste Louis de Brouckère « à créer une Europe, [...] à lui donner la consistance indispensable dans le cadre d'une association générale des peuples »²⁰⁴, ou, comme le note le diplomate Mélot, « à préparer un plan général d'apaisement européen »²⁰⁵.

En ce sens, la Belgique se montre favorable à l'admission de l'Allemagne au sein de la SDN²⁰⁶. « Le gouvernement belge », note, en mai 1926, le ministre belge à Paris, « est dominé par le désir que l'admission de l'Allemagne puisse avoir lieu au mois de septembre afin que l'exécution des accords de Locarno ne soit pas retardée plus longtemps »²⁰⁷. C'est chose faite le 8 septembre 1926 et Briand de saluer, avec son éloquence coutumière, la délégation allemande dirigée par le ministre des Affaires étrangères Gustav Stresemann²⁰⁸. Cependant, la perte du siège de la Belgique au Conseil de la SDN, le 17 septembre 1927, au profit de l'Allemagne²⁰⁹ sera durement ressentie par le pays²¹⁰ qui est alors sur le

²⁰¹ *L'Europe Nouvelle*, mars 1924, p. 323.

²⁰² À ce sujet, voir R. Depoortere, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la première guerre mondiale (1919-1925)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique – Classe des Lettres, 1997, pp. 193-244.

²⁰³ M. Bourquin, « L'œuvre de Locarno », in *L'Avenir social*, n° 6, juin 1930, pp. 362-365.

²⁰⁴ L. de Brouckère, « Après Locarno », in *L'Avenir social*, n° 10, 30 octobre 1925, p. 353.

²⁰⁵ Papiers J. Mélot (Copies) : « Témoignage. Souvenirs politiques d'un demi-siècle » (Mémoires dactylographiés), p. 227.

²⁰⁶ J.-M. Guieu, « Genève 1926 : capitale de la paix ? L'admission de l'Allemagne à la SDN », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 12, novembre 2001 – disponible à l'adresse suivante : http://ipr.univ-paris1.fr/spip/article.php3?id_article=48.

²⁰⁷ AMAEB, Dossier n° 652 « France politique 1926 » : de Gaiffier d'Hestroy à Vandervelde, Paris, 6 mai 1926.

²⁰⁸ E. Stern-Rubarth, *Stresemann, l'Européen*, Paris, Valois, 1932, p. 95.

²⁰⁹ Voir G. Scelle, *Une crise de la Société des Nations : la réforme du Conseil et l'entrée de l'Allemagne à Genève (mars – septembre 1926)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1927.

point de régler plusieurs dossiers importants avec les Pays-Bas et la France²¹¹. « Il est regrettable que les Puissances n'aient pas senti l'inconvenance de nous écarter du Conseil au moment où elles y introduisaient l'Allemagne », notera Pierre van Zuylen, « l'homme noir » des Affaires étrangères²¹². « Ce n'était pas seulement un oubli choquant du passé », poursuivra-t-il, « mais un manque de prévoyance pour l'avenir »²¹³. L'opinion publique française « et tous les journaux de tous les partis », rapporte le chargé d'Affaires à Paris, Obert de Thieusies, « ont été unanimes pour le regretter, et tous les articles qui ont été publiés l'ont été en termes élogieux pour notre pays ». « Il est certain », ajoute-t-il, « que tout le monde en France déplore que la Belgique n'ait pas été réélue : notre pays jouit toujours d'un prestige moral considérable et l'on se rend compte que sa disparition du Conseil de Genève prive la France d'une amie et l'Europe d'un des champions les plus sincères de la paix »²¹⁴.

La nouvelle surprise²¹⁵ ne change pourtant rien à la politique extérieure qu'entend mener le pays : « [...] il est à peine besoin de le dire », annonce Vandervelde, à l'annonce du résultat, « le vote qui vient d'être émis n'empêchera pas la Belgique de continuer à apporter son concours le plus actif, le plus dévoué, le plus ardent, à la grande œuvre de paix poursuivie par la Société des Nations »²¹⁶. À son tour, Rolin remarque, dans *La Revue belge* de janvier 1927, que la Belgique continuera à se prononcer « de plus en plus résolument pour une solidarité internationale agissante »²¹⁷.

Le prestige moral acquis pendant la Grande Guerre – le viol de la neutralité belge ainsi que l'action du roi Albert I^{er} ont marqué les ima-

²¹⁰ M. Dumoulin, « La Belgique et le plan Briand : l'annonce de réformes de structures au plan européen », in A. Fleury, L. Jilek (dir.), *Le plan Briand d'Union fédérale européenne : Perspectives nationales et transnationales, avec documents. Actes du colloque international tenu à Genève du 19 au 21 septembre 1991*, Berne, Peter Lang, 1998, p. 94.

²¹¹ Cf. H. Carton de Wiart, *Souvenirs politiques (1918-1951)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1981, p. 117.

²¹² P.-H. Spaak, *Combats inachevés*, t. 1 : *De l'Indépendance à l'Alliance*, Paris, Fayard, 1969, p. 38 (Les grandes études contemporaines).

²¹³ P. van Zuylen, *Les mains libres*, op. cit., pp. 219-223.

²¹⁴ AMAEB, Dossier n° 651 « France politique 1927 » : Obert de Thieusies à Vandervelde, Paris, 17 septembre 1927.

²¹⁵ *Ibid.* : de Gaiffier d'Hestroy à Paris, 8 septembre 1927.

²¹⁶ Discours d'É. Vandervelde, cité par H. Rolin, « L'entrée de l'Allemagne à la SDN », in *Publications de l'Institut universitaire des Hautes Études internationales*, n° 1, Genève, 1931, p. 43. Voir également, É. Vandervelde, « La politique internationale de la Belgique », in *Les Cahiers de L'Églantine*, n° 8, août 1928, pp. 25-27.

²¹⁷ H. Rolin, « Où en est la Société des Nations », in *La Revue belge*, 1^{er} janvier 1927, p. 59.

ginations²¹⁸ – et l'indéniable capacité économique d'un pays qui possède une colonie, sont autant d'éléments utilisés par la Belgique pour revendiquer une voix dans le concert européen²¹⁹. Cette petite puissance nourrit donc, en dépit de son infériorité hiérarchique, des prétentions européennes qu'elle entend faire valoir dans le cadre de la SDN²²⁰. Celles-ci se manifestent, non seulement par l'action menée par les délégués belges au sein de l'organisation²²¹, mais également dans l'engagement d'une certaine élite politique et intellectuelle au sein de deux associations qui soutiennent l'œuvre de la SDN : l'Union belge pour la SDN et l'association belge de Coopération économique internationale (ABCEI).

1. *L'Union belge pour la SDN (1922-1940)*

C'est Paul Hymans – ne souhaite-t-il pas que « le peuple belge apporte le concours de son énergie et de sa générosité à l'œuvre dont la SDN a entrepris la lente, sage et progressive construction » ?²²² – qui encourage Henri Rolin à fonder, en 1922, « l'Union belge pour la défense de la SDN »²²³. Subsidé par le gouvernement²²⁴, l'organisme qui se subdivise en quatre commissions – politique, économique, coloniale, éducation²²⁵ – a un objectif ambitieux. Il entend, en effet, constituer un véritable groupe de pression agissant sur les opinions publiques, par le biais de

²¹⁸ Cf. L. van Ypersele, *Le roi Albert. Histoire d'un mythe*, Bruxelles, Labor, 2006 (Histoire).

²¹⁹ P. Deloge, « La Belgique – petite puissance – et la sécurité en Europe au XX^e siècle », *op. cit.*, pp. 93-117.

²²⁰ F. Zimmer, *Un diplomate à Genève*, *op. cit.*, p. 150.

²²¹ Papiers J. Mélot (Copies) : Souvenirs politiques d'un demi-siècle (Mémoires dactylographiés), p. 236 ; H. Rolin, « La politique de la Belgique dans la Société des Nations », in *Publications de l'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales*, n° 1, Genève, 1931, p. 5.

²²² Voir, dans *Le Flambeau*, P. Hymans, « Pour la Paix et la sécurité », septembre-décembre 1924, p. 135 ; « La SDN. Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles », février 1931, pp. 184-190.

²²³ MDM, Documents de l'Union internationale des associations pour la SDN. Celle-ci regroupe les associations similaires existant notamment en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas et même aux États-Unis. Voir, par exemple, « Liste des associations affiliées à l'Union », in *Union Internationale des Associations pour la Société des Nations. Bulletin*, n° 1, janvier – février 1931, pp. 13-25. Voir également les *Statuts de l'Union belge pour la SDN*, Bruxelles, 1922 et 1936.

²²⁴ AUCL, Papiers A.-É. Janssen, Dossier n° 106 « Secrétariat 1932-1940 » : État de la comptabilité de l'UBSDN, octobre 1938. Voir également, dans le même dossier, une « Note » datée du 20 juin 1933 relative aux subsides octroyés à l'UBSDN. Tant le ministère des Sciences et des Arts que le ministère des Affaires étrangères entendent diminuer, vraisemblablement en raison de la crise, les subsides qu'ils allouaient.

²²⁵ *Ibid.*, Dossier n° 102 « Union belge pour la SDN » : Rapport d'activité de l'Union belge pour la SDN, Bruxelles, 7 juillet 1932, 6 p.

conférences²²⁶, par l'octroi de bourses d'études, par la publication de brochures²²⁷ et, à partir de 1931, d'un bulletin mensuel bilingue²²⁸.

Pourtant l'histoire de cette organisation influente²²⁹ qui, en 1932, annonce 2 400 membres²³⁰, nous échappe largement. Les archives de l'Union qui avait son siège au Palais d'Egmont, place du Petit Sablon à Bruxelles ont, en effet, été saisies par la *Geheime Feldpolizei* le 3 juillet 1940²³¹. À ce jour, elles n'ont pu être retrouvées. Ceci étant, des éclairages ponctuels ont pu être apportés via la consultation des papiers du ministre catholique Albert-Édouard Janssen qui, secondé par Henri Rolin²³², est resté pendant près de dix ans, de 1927 à 1936²³³, à la tête de l'association. Licencié en sciences politiques et diplomatiques, docteur en droit de l'Université de Louvain, Albert-Édouard Janssen a compté dans l'histoire politique et économique de la Belgique. Grand spécialiste des questions financières, il enseigne, depuis 1911, à l'Université de Louvain. Il sera appelé, par trois fois, à la tête du ministère des Finances – deux fois dans l'entre-deux-guerres, de juin 1925 à mai 1926 et de décembre 1938 à novembre 1939 et une fois après la Seconde Guerre mondiale, de janvier 1952 à avril 1954. Nommé ministre d'État en 1949, ses qualités l'ont amené à assurer d'innombrables fonctions au sein de différents

²²⁶ Cf. AVB, Papiers M. Fauconnier, Carton n° 2 « Dossiers divers ». Ce pli renferme de nombreux cartons d'invitations émanant de l'UBSDB.

²²⁷ Parmi les diverses publications de l'UBSDN, cf. *La Société des Nations. Sa constitution. Son activité en 1920 et 1921*, Bruxelles, 1922 ; *Le bilan de la Société des Nations en 1922, Bruxelles*, Imprimerie des anciens établissements Aug. Puvrez, 1923. Lors du X^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Pacte, H. Rolin publie : *La Belgique et la Société des Nations*, Bruxelles, Union Belge pour la Société des Nations, 1930, 12 p. (Extrait de la *Patrie belge*).

²²⁸ En juillet 1931, le mouvement se dote d'un bulletin mensuel paraissant alternativement en français – *Société des Nations. Bulletin de l'Union belge pour la Société des Nations* – et en néerlandais – *Volkenbond. Tijdschrift van de Belgische Vereniging voor de Volkenbond*, Bruxelles, Palais d'Egmont (juillet 1931 – août 1938).

²²⁹ RGVA, PU, 554 I 33 : Lansel à Coudenhove, Bruxelles, 16 février 1932 : « Cet organisme est le plus puissant de Belgique parmi les sociétés travaillant au rapprochement des États européens dans le cadre ou dans l'esprit de la Société des Nations. Elle compte plusieurs milliers de membres et possède un Comité très agissant ».

²³⁰ AUCL, Papiers A.-É. Janssen, Dossier 102 : « UBSDN » : Rapport d'activité de l'UBSDN, Bruxelles, 7 juillet 1932, p. 2.

²³¹ *Ibid.*, Dossier 101 « UBSDN » : Ville de Bruxelles à Rolin, 18 juillet 1940. Les Papiers P. Hymans – PPH (AULB), les Papiers H. La Fontaine – HLF (MDM) ainsi que le fonds M. Fauconnier (AVB) recèlent également quelques documents émanant de l'Union belge pour la SDN.

²³² D'après le biographe d'Henri Rolin, il n'y a pas de documents relatifs à l'Union belge pour la SDN dans les archives du délégué belge. Devleeshouwer à l'auteur, 21 janvier 2002.

²³³ Les présidents successifs sont : Paul Hymans (1922-1923) ; Henri Jaspar (1923-1925) ; Michel Lévie (1925-1927) ; Albert-Édouard Janssen (1927-1936 et 1940) ; Henri Rolin (1937-1939).

organismes financiers tant belges qu'étrangers, notamment en tant que directeur de la Banque nationale de Belgique et en tant que président du Comité financier de la SDN²³⁴.

C'est donc un homme rodé aux arcanes de Genève qui s'exprime, le 10 janvier 1930, à l'occasion du banquet donné pour fêter le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Pacte. Lors de cette manifestation organisée sous les auspices du mouvement, Janssen rappelle qu'en 1922, ils n'étaient que trente-quatre rassemblés sous la présidence de Paul Hymans pour « faire appel à l'opinion publique belge et assurer sa pleine et entière adhésion à l'œuvre poursuivie par la SDN »²³⁵. Aussi Janssen met-il en perspective le travail de propagande accompli depuis huit ans. La tâche s'est avérée particulièrement difficile, explique-t-il, parce qu'il ne s'agissait « pas seulement de faire connaître la SDN », mais bien de faire une « éducation internationale des opinions publiques belges » :

Notre position géographique a toujours été un précieux capital en temps de paix, mais elle a toujours été très dangereuse quand les affaires internationales se troublent. Notre éducation internationale doit être développée, et elle serait incomplète si elle ne comprenait pas l'étude raisonnée des problèmes qui se posent à la SDN où un pays comme la Belgique a tout à gagner et rien à perdre.²³⁶

En dépit du prosélytisme d'Henri Rolin – il « développe une activité considérable de militant de base, faisant, sans se lasser, d'innombrables conférences »²³⁷ –, en dépit de l'adhésion de « 200 [personnes] appartenant à l'élite de nos grands partis politiques et de nos grandes forces économiques et sociales »²³⁸ – le bilan dressé par Janssen à l'aube des années 1930 est, en comparaison avec d'autres associations similaires, assez décevant :

Qu'avons-nous à opposer chez nous, où nous sommes près de 6 000 000 d'habitants. Environ 600 membres à Bruxelles (contre 6000 membres en Suisse). [...] Il faudrait, dans notre pays, au moins 25 000 membres et une trentaine de sections locales ; il faudrait un bulletin, partout en Flandre comme en

²³⁴ À propos d'Albert-Édouard Janssen (Anvers, 1^{er} avril 1883 – Hamme-Mille, 29 mars 1966), professeur à l'Université catholique de Louvain, expert financier international, banquier, sénateur catholique, ministre des Finances et ministre d'État, consulter les notices parues dans *Banque nationale de Belgique. Notices biographiques : 1850-1960*, Bruxelles, 1960, pp. 177-178 ; *Biographie nationale*, t. 39, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, pp. 499-505. Voir également : Ch. Plater-Zyberk, *Albert-Édouard Janssen raconté par sa fille et ses amis*, 2 vol., Bruxelles, Oyer, 1976.

²³⁵ AUCL, Papiers A.-É. Janssen, Dossier n° 101 « UBSDN » : Discours d'A.-É. Janssen, Bruxelles, 10 janvier 1930.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ R. De Vleeshouwer, *Henri Rolin, op. cit.*, p. 52.

²³⁸ AUCL, Papiers A.-É. Janssen, Dossier n° 101 « UBSDN » : Discours d'A.-É. Janssen, Bruxelles, 10 janvier 1930.